4 La bio en France

de la production à la consommation

Les productions biologiques en France et par région

2009 : Amplification de la dynamique de développement

Fin 2009, 16 446 exploitations agricoles étaient engagées en agriculture biologique, soit une augmentation de 23,7% par rapport à 2008. Les exploitations bio représentaient 3,14% des exploitations françaises.

En 2009, la superficie en mode de production biologique était de 677 513 ha (+16% par rapport à 2008), dont 151 875 ha en conversion. Les surfaces bio représentaient 2,46% de la surface agricole utile (SAU) en France métropolitaine.

L'année 2009 s'est distinguée par une forte progression des surfaces en conversion (+86,2%) alors que les surfaces certifiées bio ont augmenté de 4,7%.

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2009/ 2008
Nbre d'exploitations en mode de production biologique	11 288	11 359	11 059	11 402	11 640	11978	13 298	16 446	23,7%
Surfaces en mode de production biologique (en ha)	**517 965**	**550 990**	**534 037**	**550 488**	**552 824**	**557 133**	**583 799**	**677 513**	**16,1%**
dont surfaces certifiées "bio"	342 406	406 338	468 476	504 536	499 589	497 314	502 234	525 638	4,7%
dont surfaces en conversion	175 559	144 652	65 561	45 952	53 235	59 819	81 565	151 875	86,2%
Part des surfaces en mode de production bio dans la SAU (1)	1,75%	1,87%	1,93%	1,99%	2,00%	2,02%	2,12%	2,46%	
Part des exploitations bio dans l'ensemble des exploitations agricoles en France (2)	1,73%	1,79%	1,80%	1,92%	2,02%	2,15%	2,46%	3,14%	

Source : Agence Bio / OC
(1) Données 2009 semi-définitives de la SAU française métropolitaine / Agreste
(2) Données Agreste – Les comptes de l'Agriculture, l'année 2009 est estimée par extrapolation

Evolution du nombre d'exploitations engagées en bio et des surfaces en mode de production biologique

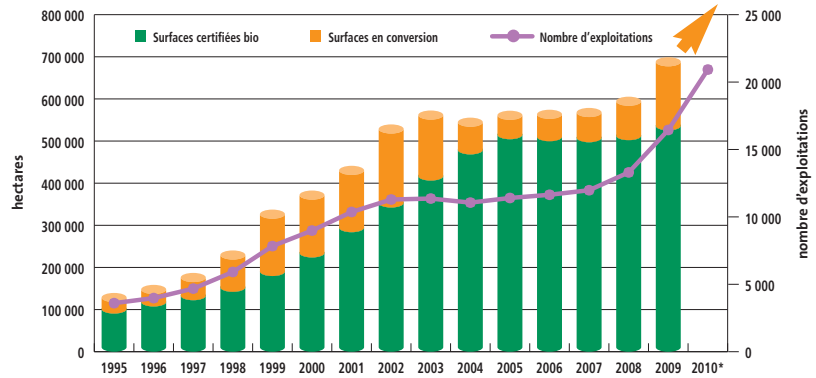

* : estimation 2010 à partir des premiers chiffres au 31 juillet 2010

Source : Agence Bio / OC

3 769 exploitations nouvellement engagées en bio en 2009

3 345 exploitations nouvellement engagées entre le 1er janvier et le 31 juillet 2010

Dans le même temps, 621 exploitations ont cessé l'activité biologique essentiellement pour cause de départ à la retraite. Il s'ensuit que la **progression nette a été de 3 148 exploitations bio en 2009 par rapport à 2008**. Les exploitations pratiquant l'agriculture biologique représentaient ainsi 3,14% des exploitations agricoles françaises.

Au cours des 7 premiers mois de l'année 2010, les premières estimations amènent à compter 3 345 exploitations nouvellement engagées, 392 arrêts, donc 2 948 exploitations bio supplémentaires, soit 30% de plus que l'année dernière à la même époque.

Année	Nombre d'exploitations bio	Evolution annuelle
1995	3 602	
1996	3 977	375
1997	4 680	703
1998	5 914	1 234
1999	7 834	1 920
2000	8 985	1 151
2001	10 364	1 379
2002	11 288	924
2003	11 359	71
2004	11 059	-300
2005	11 402	343
2006	11 640	238
2007	11 978	338
2008	13 298	1 320
2009	16 446	3 148
2010 (7 premiers mois)	19 594	2 948

677 513 ha en mode de production biologique en 2009, dont 22% en conversion

En 2009, la superficie totale en mode de production biologique était de 677 513 ha, soit une progression de 16% par rapport à 2008. Ces surfaces conduites en respectant le cahier des charges de l'agriculture biologique, **qualifiées de surfaces « en mode de production biologique »**, ou **surfaces « bio »**, regroupent :

- ***les surfaces dites « certifiées bio »***, qui rassemblent les parcelles dont la période de conversion est terminée. Les productions issues de ces parcelles peuvent donc être commercialisées avec la mention « agriculture biologique ». En 2009, **ces surfaces représentaient 525 638 ha,** en hausse de 4,7% par rapport à 2008 ;
- ***les surfaces en conversion*** (avec une durée de conversion variant de 2 ans pour les cultures annuelles à 3 ans pour les cultures pérennes). Ces surfaces en conversion représentaient 151 875 ha, soit une progression de 86,2% par rapport à 2008. Les surfaces en première année de conversion couvraient plus des 2/3 des surfaces en conversion.

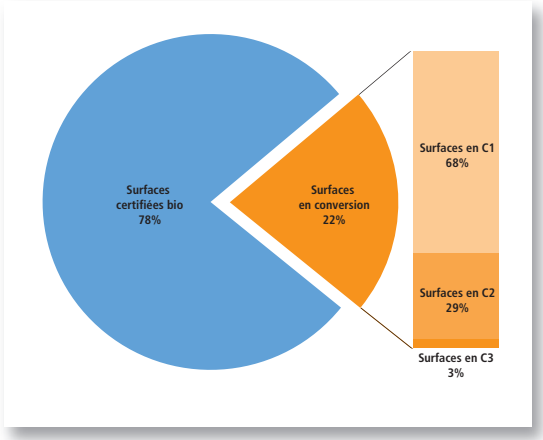

Source : Agence Bio / OC

L'agriculture biologique dans les régions : un développement contrasté

- En 2009, la moitié des surfaces bio était localisée dans 5 régions :

Midi-Pyrénées	**(77 385 ha),**
Pays de la Loire	**(75 197 ha),**
Rhône-Alpes	**(62 091 ha),**
Languedoc-Roussillon	**(60 602 ha),**
Provence-Alpes-Côte d'Azur	**(57 707 ha).**

- Le nombre d'exploitations bio est supérieur à 1 000 dans 7 régions rassemblant au total 67% des exploitations bio en France :

Rhône-Alpes	**(1 919),**
Languedoc-Roussillon,	**(1 785),**
Midi-Pyrénées	**(1 618),**
Provence-Alpes-Côte d'Azur	**(1 520),**
Pays de la Loire	**(1 437),**
Aquitaine	**(1 411),**
Bretagne	**(1 292).**

- Avec 32% des terres bio en conversion en 2009, le **Languedoc-Roussillon** est la région où la dynamique de conversion a été la plus forte au cours de ces 3 dernières années **(devant l'Aquitaine et la Corse avec 27%).**

Surfaces et exploitations engagées en bio dans les régions françaises en 2009

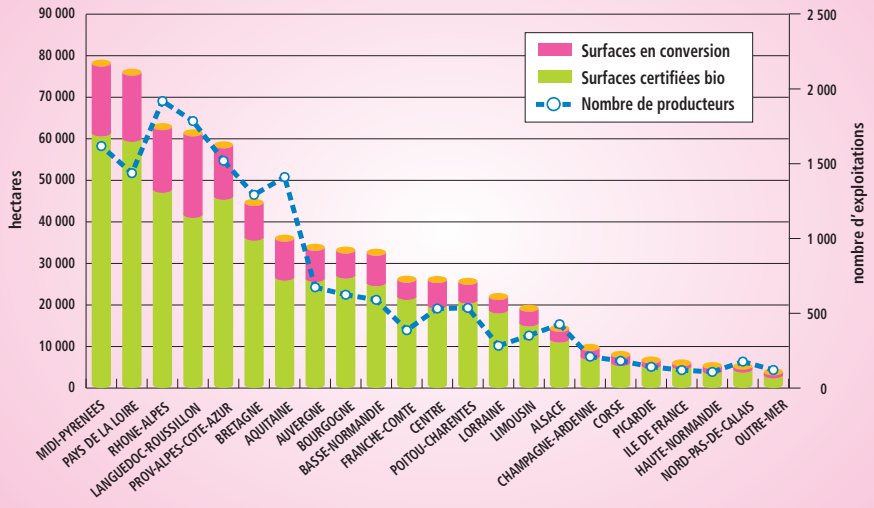

Source : Agence Bio / OC

Les surfaces et le nombre d'exploitations bio ont évolué positivement dans toutes les régions en 2009/2008 :

- De +11% en Outre-Mer à +35% en Languedoc-Roussillon s'agissant des exploitations bio,
- De près de +8% en Outre-Mer, en Poitou-Charentes et en Picardie à +27,5% en Languedoc-Roussillon concernant les surfaces.

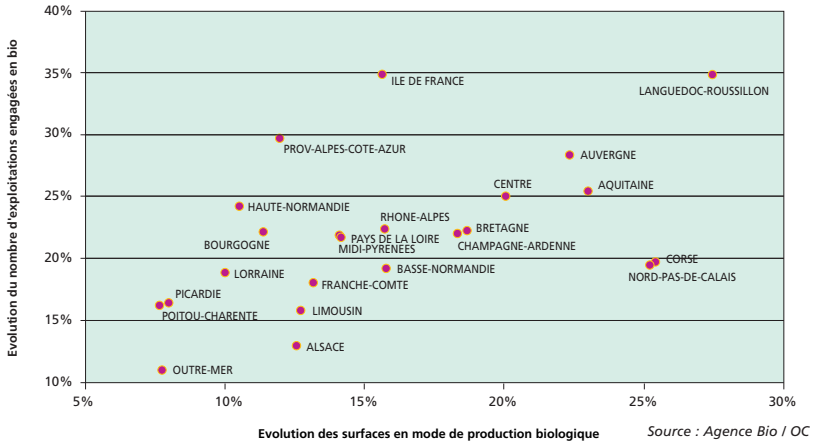

Source : Agence Bio / OC

La part de l'agriculture biologique dans l'ensemble du territoire agricole varie fortement d'une région à l'autre. Elle a dépassé 8% en Provence-Alpes-Côte d'Azur alors qu'elle se situait à 0,4% en Picardie en 2009. 11 régions étaient à la moyenne nationale ou au dessus.

- Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon se sont encore distinguées avec une part de l'agriculture biologique dans leur SAU de respectivement 8,7% et 6,4% en 2009,
- En Corse, Rhône-Alpes et Alsace, cette part était comprise entre 4 et 5%,
- Franche-Comté, Pays de la Loire et Midi-Pyrénées se situaient au-dessus de 3%,
- Bretagne et Basse-Normandie étaient légèrement au-dessus de la moyenne nationale où se situait l'Aquitaine, devant l'Outre-Mer, l'Auvergne et le Limousin (2,2%),
- Bourgogne et Lorraine approchaient 2% alors que Poitou-Charentes était à 1,4% et le Centre à 1,1%,
- 5 régions avaient encore une part de l'agriculture biologique inférieure à 1% : Ile-de-France, Champagne-Ardenne, Haute-Normandie, Nord-Pas-de-Calais et Picardie

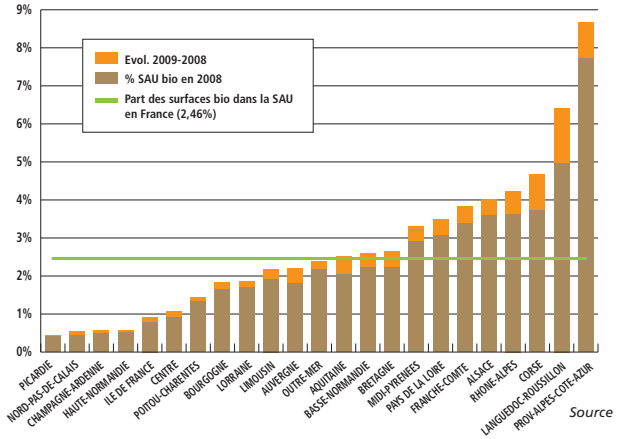

Source : Agence Bio / OC

L'agriculture biologique dans les régions

Source : Agence Bio / OC

Région	Nombre d'exploitations		Surfaces bio (ha)	Surfaces en conversion (ha)	Surfaces totales 2009 (ha)	% conversion/ total bio	Evolution des surfaces 2009/2008	% de SAU en 2009
	2009	2009/ 2008						
ALSACE	427	13,0%	10 970	2 600	13 570	19,2%	12,5%	4,0%
AQUITAINE	1 411	25,4%	25 851	9 400	35 251	26,7%	23,0%	2,5%
AUVERGNE	674	28,4%	25 531	7 525	33 057	22,8%	22,3%	2,2%
BASSE-NORMANDIE	590	19,2%	24 515	7 350	31 865	23,1%	15,8%	2,6%
BOURGOGNE	624	22,1%	26 346	6 034	32 380	18,6%	11,3%	1,8%
BRETAGNE	1 292	22,2%	35 471	8 391	43 862	19,1%	18,6%	2,6%
CENTRE	532	24,9%	19 058	6 239	25 297	24,7%	20,1%	1,1%
CHAMPAGNE-ARDENNE	210	22,1%	6 775	2 192	8 967	24,4%	18,3%	0,6%
CORSE	182	19,7%	5 288	1 969	7 257	27,1%	25,4%	4,7%
FRANCHE-COMTE	387	18,0%	21 211	4 171	25 382	16,4%	13,1%	3,8%
HAUTE-NORMANDIE	108	24,1%	3 288	1 279	4 567	28,0%	10,5%	0,6%
ILE DE FRANCE	120	34,8%	4 436	772	5 208	14,8%	15,6%	0,9%
LANGUEDOC-ROUSSILLON	1 785	34,9%	40 962	19 641	60 602	32,4%	27,5%	6,4%
LIMOUSIN	351	15,8%	14 846	3 538	18 383	19,2%	12,7%	2,2%
LORRAINE	283	18,9%	17 974	3 242	21 216	15,3%	10,0%	1,9%
MIDI-PYRENEES	1 618	21,7%	60 581	16 804	77 385	21,7%	14,1%	3,3%
NORD-PAS-DE-CALAIS	177	19,6%	3 710	716	4 425	16,2%	25,2%	0,5%
OUTRE-MER	121	11,0%	2 323	740	3 063	24,1%	7,7%	2,4%
PAYS DE LA LOIRE	1 437	21,7%	59 258	15 940	75 197	21,2%	14,1%	3,5%
PICARDIE	142	16,4%	4 610	1 309	5 919	22,1%	7,9%	0,4%
POITOU-CHARENTES	536	16,3%	20 319	4 542	24 861	18,3%	7,7%	1,4%
PROV-ALPES-COTE-AZUR	1 520	29,8%	45 315	12 391	57 707	21,5%	11,9%	8,7%
RHONE-ALPES	1 919	22,4%	46 999	15 091	62 091	24,3%	15,7%	4,2%
TOTAL France	**16 446**	**23,7%**	**525 638**	**151 875**	**677 513**	**22,4%**	**16,1%**	**2,5%**

(1) L'Outre-Mer regroupe les départements de la Guadeloupe, Martinique, Guyane et Réunion.
(2) la part de l'agriculture biologique en France est calculée uniquement pour la France métropolitaine à partir des données provisoires d'Agreste pour 2006.

Part des surfaces bio dans le territoire de chaque département

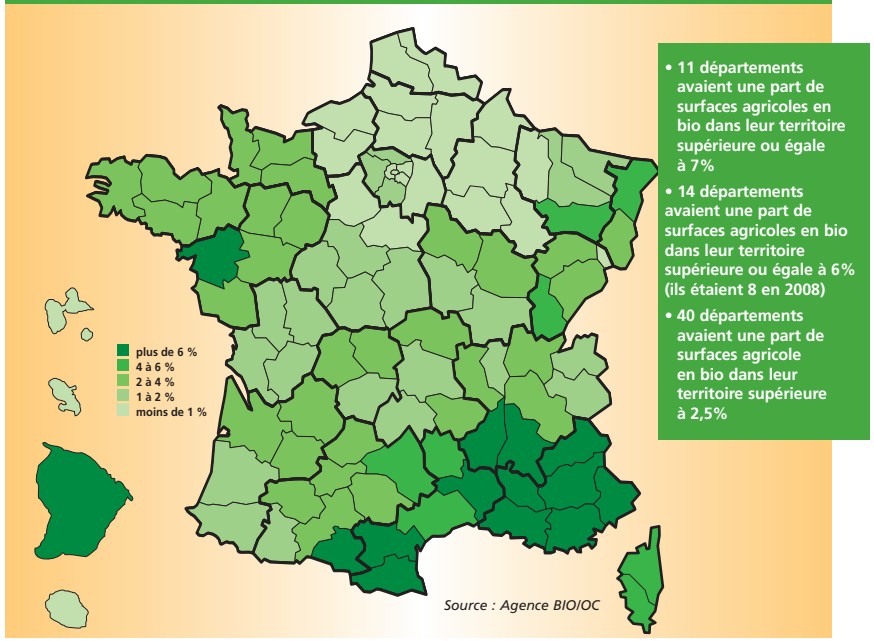

- 11 départements avaient une part de surfaces agricoles en bio dans leur territoire supérieure ou égale à 7%
- 14 départements avaient une part de surfaces agricoles en bio dans leur territoire supérieure ou égale à 6% (ils étaient 8 en 2008)
- 40 départements avaient une part de surfaces agricole en bio dans leur territoire supérieure à 2,5%

Répartition départementale du nombre d'exploitations engagées en bio fin 2009

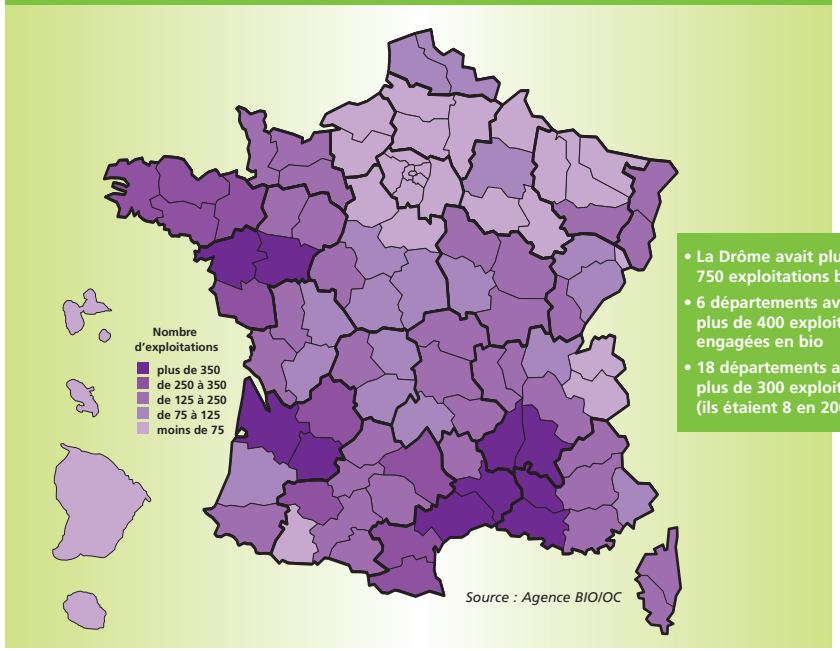

- La Drôme avait plus de 750 exploitations bio
- 6 départements avaient plus de 400 exploitations engagées en bio
- 18 départements avaient plus de 300 exploitations (ils étaient 8 en 2008)

Répartition départementale des surfaces en mode de production biologique en 2009

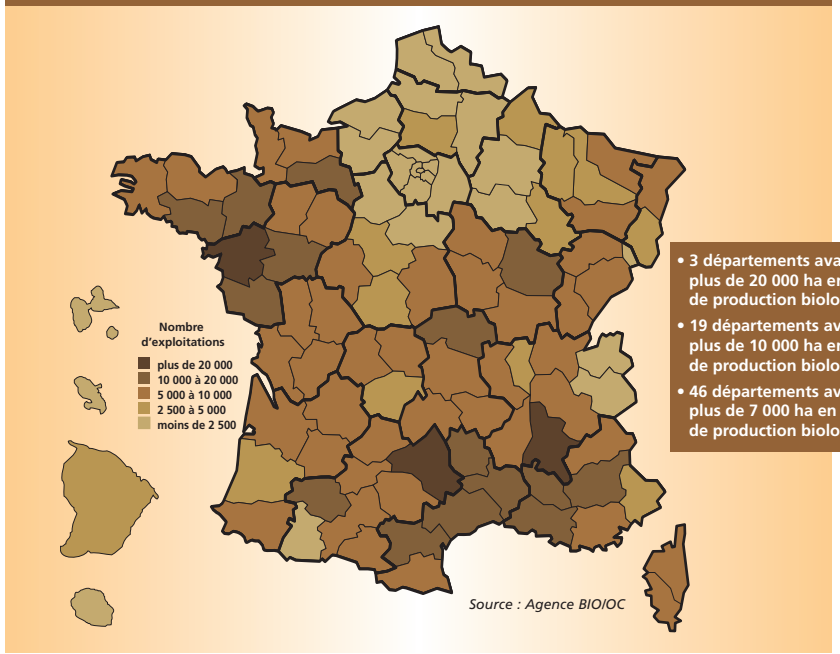

- 3 départements avaient plus de 20 000 ha en mode de production biologique
- 19 départements avaient plus de 10 000 ha en mode de production biologique
- 46 départements avaient plus de 7 000 ha en mode de production biologique

Evolution des surfaces bio par département entre 2008 et 2009

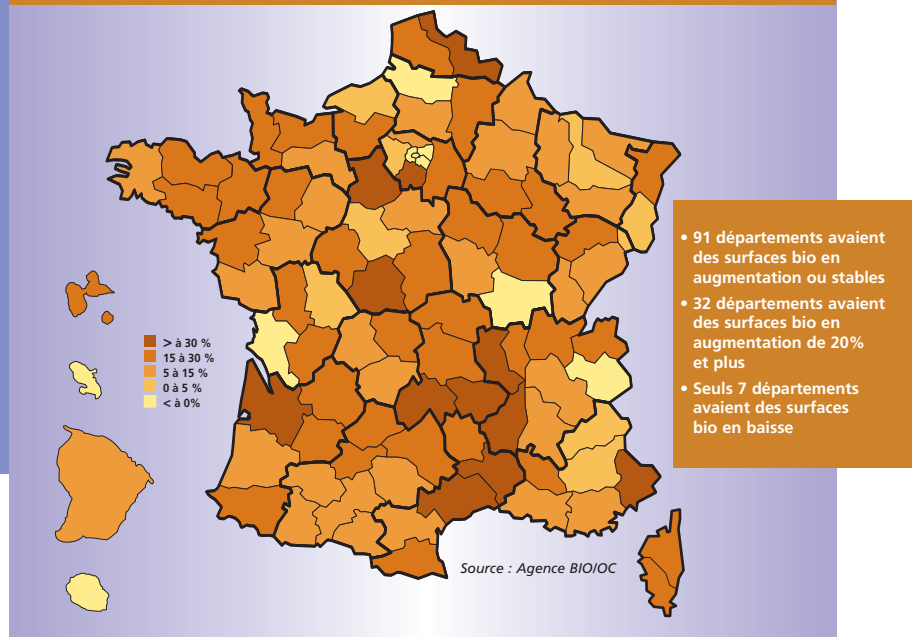

- 91 départements avaient des surfaces bio en augmentation ou stables
- 32 départements avaient des surfaces bio en augmentation de 20% et plus
- Seuls 7 départements avaient des surfaces bio en baisse

Le palmarès des départements en 2009

Nombre d'exploitations certifiées bio		Surfaces en mode de production bio		Part de la bio dans la SAU[1] (surface agricole utile)	
Département	Nb d'expl.	Département	en ha	Département	% de SAU
Drôme	755	Loire-Atlantique	27 886	Drôme	11,4%
Gard	554	Aveyron	26 315	Guyane	11,4%
Vaucluse	493	Drôme	25 940	Pyrénées-Orientales	10,5%
Hérault	435	Maine-et-Loire	17 148	Bouches-du-Rhône	9,5%
Loire-Atlantique	424	Gers	15 570	Hautes-Alpes	8,6%
Maine-et-Loire	402	Aude	15 482	Alpes-Maritimes	8,6%
Gironde	379	Bouches-du-Rhône	14 937	Var	8,6%
Ardèche	368	Orne	13 202	Vaucluse	8,4%
Lot-et-Garonne	366	Gard	12 980	Alpes de Haute-Provence	8,1%
Bouches-du-Rhône	359	Vendée	12 923	Gard	7,4%
Pyrénées-Orientales	344	Ille-et-Vilaine	12 862	Ardèche	7,0%
Finistère	343	Alpes de Haute-Provence	12 262	Loire-Atlantique	6,7%
Côtes d'Armor	337	Lozère	11 834	Aude	6,5%
Dordogne	331	Hérault	11 664	Ariège	6,0%

(1) Données 2009 semi-définitives de la SAU française métropolitaine / Agreste

Evolution par département du nombre d'exploitations engagées en bio entre 2008 et 2009

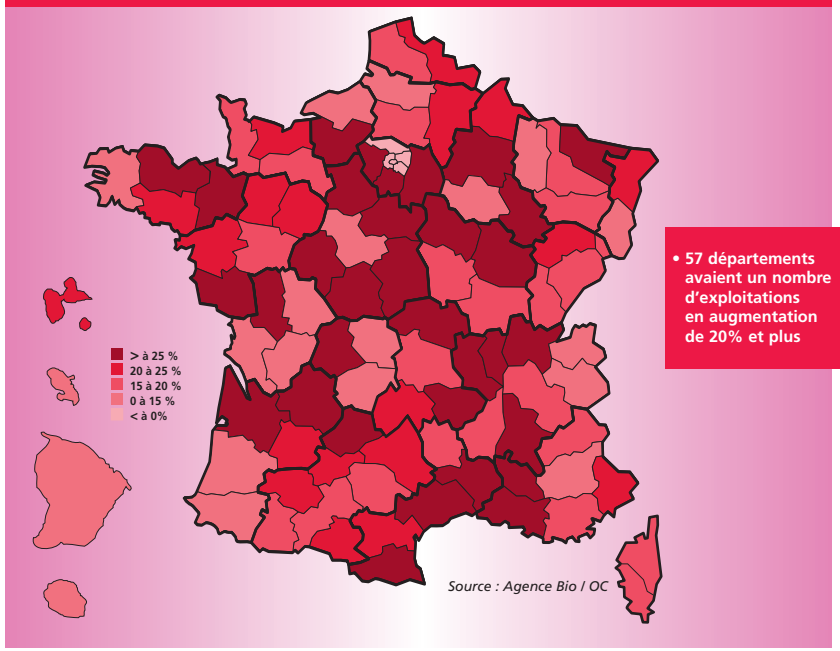

- 57 départements avaient un nombre d'exploitations en augmentation de 20% et plus

Répartition des nouveaux engagements d'exploitations au cours des 7 premiers mois de 2010

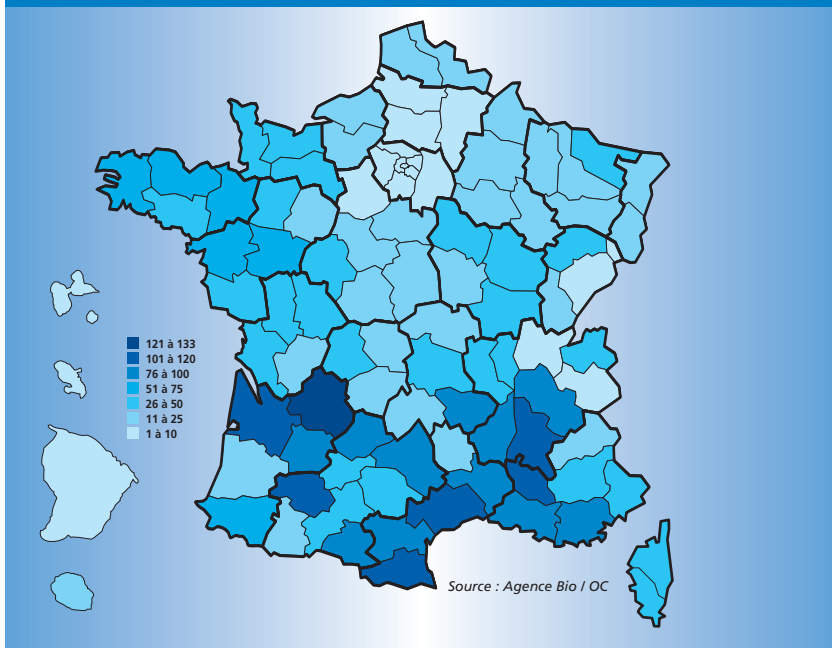

Les Productions végétales

Sur les 677 513 ha cultivés selon le mode biologique en 2009, 70% étaient toujours en herbe ou en cultures fourragères (60%) ou non affectés (10%), les grandes cultures en couvraient 20% et les cultures pérennes (vigne et arbres fruitiers) près de 8%.

L'année 2009 a été marquée par une hausse des surfaces totales bio quelles que soient les productions. La plus forte croissance (+61,9%) a été enregistrée avec les légumes secs principalement en raison des mises en place de lentilles. Viennent ensuite la vigne (+38,9%), les oléagineux (+35,6%) et les surfaces dédiées aux cultures fruitières (plus de 19,9 %).

Répartition des surfaces végétales par type de production ainsi qu'en 1ère, 2ème et 3ème années de conversion (hectares)

	Nb d'exploit. pratiquant cette culture	Evol. nb expl. 09/08	Surfaces certifiées bio	Surfaces en conversion			Total surfaces en conversion	Total surfaces bio + conversion	Evolution des surfaces 09/08	Surface totale en France en 2009(1)	% bio / total national
				C1	C2	C3					
Céréales	5 924	11,4%	82 099	15 571	6 178	0	21 749	103 848	10,2%	9 444 507	1,1%
Oléagineux	1 522	16,4%	17 921	3 382	593	0	3 975	21 896	35,6%	2 263 696	1,0%
Protéagineux	1 082	8,0%	7 974	470	708	0	1 178	9 153	16,7%	202 784	4,5%
Sous-total grandes cultures	**6 139**	**12,6%**	**107 994**	**19 424**	**7 479**	**0**	**26 903**	**134 897**	**14,1%**	**11 910 987**	**1,1%**
Surfaces toujours en herbe	7 621	15,3%	202 934	31 376	13 895	328	45 599	248 532	13,0%	8134220	3,1%
Autres fourrages (2)	6 712	17,7%	120 242	26 653	10 236	79	36 968	157 210	17,0%	4696170	3,3%
Sous-total fourrages	**9 650**	**17,1%**	**323 175**	**58 029**	**24 131**	**407**	**82 567**	**405 742**	**14,5%**	**12 830 390**	**3,2%**
Légumes frais	3 780	21,5%	9 095	578	652	0	1 229	10 324	15,4%	391034	2,6%
Légumes secs	402	24,5%	2 328	15	15	0	29	2 357	61,9%	13860	17,0%
Sous-total légumes	**4 052**	**22,0%**	**11 423**	**592**	**666**	**0**	**1 259**	**12 681**	**21,9%**	**404 894**	**3,1%**
Fruits	3 568	18,0%	8 852	2 468	1 355	456	4 279	13 130	19,9%	204 492	6,4%
Vigne	3 024	31,4%	17 492	11 889	6 349	3 416	21 654	39 146	38,9%	843 245	4,6%
PPAM	944	9,3%	2 764	353	269	297	920	3 683	8,1%	36 164	10,2%
Autres	8 204	16,6%	53 939	9 960	3 972	362	14 294	68 233	17,2%	1 306 872	5,2%
TOTAL	16 446	23,7%	525 638	102 715	44 087	5 072	151 875	677 513	16,1%	27 537 044	2,5%

(1) Données Agreste 2009 semi-définitives / (2) les autres fourrages regroupent les prairies temporaires et cultures fourragères (3) Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales / (4) En 2009, le nombre d'exploitations pratiquant la culture de PPAM, regroupe les exploitations ayant des parcelles destinées à la culture voire la collecte de PPAM au sein de l'exploitation, excluant de ce fait les cueilleurs n'ayant aucune parcelle de leur exploitation consacrée à la culture/collecte de PPAM. L'évolution 2009/2008 a été calculée en utilisant cette définition de « l'exploitation pratiquant la culture de PPAM » pour 2008 et 2009. / (5) La catégorie "autres" comprend notamment les jachères -

Source Agence Bio / OC 2009

Répartition des surfaces végétales en mode biologique par type de production en 2009

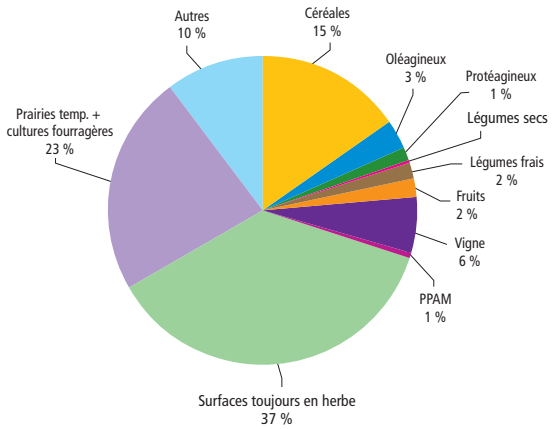

- **6 ha bio sur 10 sont toujours en herbe ou couverts de cultures fourragères,**
- **2 ha bio sur 10 cultivés avec des céréales et oléo-protéagineux,**
- **1 ha sur 10 couverts de vignes, vergers, maraîchage et PPAM,**
- **1 ha sur 10 non affecté.**

Source : Agence Bio / OC 2009

Surfaces certifiées bio et en conversion par type de productions en 2009

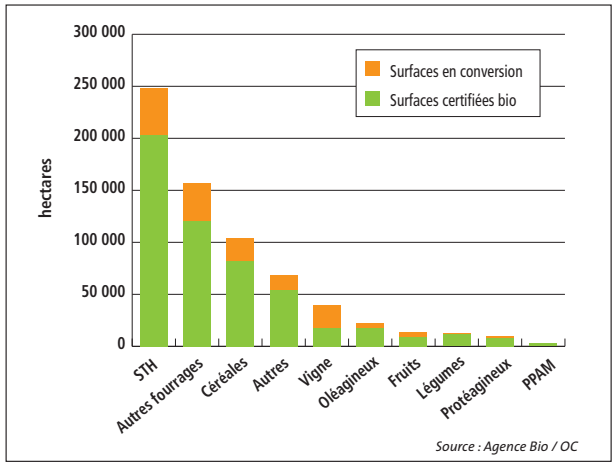

En 2009, plus de la moitié du vignoble cultivé suivant le mode biologique était en conversion et près du cinquième des cultures fourragères.

Le vignoble bio en pleine expansion : 55% des surfaces en conversion

Avec plus de 39 000 ha en mode de production biologique en 2009 (+39% / 2008), la vigne bio accélère sa progression reprise au cours des années 2006-2007 (+20% entre 2006 et 2007, +25% entre 2007 et 2008). La part du bio s'accroit de façon importante dans le paysage viticole français : de 3,3% des surfaces viticoles nationales en 2008, elle est passée à 4,6% en 2009. Le nombre de viticulteurs engagés a augmenté de 31%, portant à 3 024 le nombre d'exploitations viticoles bio fin 2009.

En 2008 et 2009, l'accélération du rythme de conversions des vignes (dont la durée comme pour toutes les cultures pérennes est de 3 ans), a conduit à un vignoble dont plus de la moitié (21 654 ha) était en conversion fin 2009. Parmi ces surfaces, 55% étaient en 1ère année de conversion, 29% en 2ème année et 16% en 3ème année.

Le vignoble bio était en augmentation dans quasiment l'ensemble des régions concernées, avec une forte progression dans les trois principales régions viticoles bio, qui regroupaient plus des 2/3 des surfaces de vignes bio : le Languedoc-Roussillon (12 661 ha en 2009, + 52% entre 2008 et 2009), suivi par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (8 981 ha, +35%) et l'Aquitaine (5 464 ha, +45%). La région Rhône-Alpes, avec une croissance de 51%, a dépassé les 3 200 ha.

En Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Alsace, Centre et Bourgogne, où les surfaces viticoles bio étaient comprises entre 1 200 ha et 1 732 ha, les taux de croissance ont fortement varié allant de +7% en Pays de la Loire à +64% en Midi-Pyrénées. Les surfaces en vigne bio et conversion étaient quasi stables en Poitou-Charentes.

Les surfaces viticoles bio enregistrées dans l'observatoire national de l'agriculture biologique regroupent les vignes avec raisin de cuve ou de table. La part des raisins de table était en 2009 de 1% par rapport à l'ensemble des surfaces viticoles bio, avec 364 ha dont 102 ha en conversion.

Surfaces fruitières bio : 32% en conversion

Avec 13 130 ha, soit une progression de près de 20% par rapport à 2008, les surfaces fruitières en mode de production biologique représentaient plus de 6% des surfaces fruitières nationales en 2009.

65% des surfaces fruitières bio se situaient en 2009 dans 4 régions : Rhône-Alpes (2 850 ha, +15%), Provence-Alpes-Côte d'Azur (2 119 ha, +32%), Languedoc-Roussillon (1 849 ha, +31%) et Aquitaine (1 655 ha, +29%).

- Les cultures de **fruits frais** (hors olives, pommes à cidre et fruits à coque) représentaient **54% des surfaces totales en fruits.** Les surfaces en conversion des fruits frais ont augmenté de 63% en 2009 par rapport à 2008.
  - Les fruits à pépins (hors pommes à cidre) représentaient 9% des surfaces fruitières bio en 2009 avec principalement des vergers de pommiers (les pommes de tables étaient en progression de 30% en 2009 avec 936 ha).
  - Les fruits à noyaux (hors olives) représentaient près de 16% des surfaces fruitières bio.
  - Enfin, 28% des surfaces en fruits étaient couverts d'autres fruits incluant les petits fruits (fruits rouges et kiwis) et les « autres fruits ». Cette dernière catégorie comprend notamment les vergers mixtes où plusieurs espèces sont cultivées sur une même parcelle. Les surfaces par espèce se trouvaient de ce fait sous-estimées.
- Plus de **28%** des surfaces fruitières bio étaient destinées à la production des **fruits à coque** (principalement châtaignes et noix).
- Les fruits destinés à la **transformation** (pommes à cidre, olives) représentaient **près de 18%** des surfaces fruitières totales en 2009.

Les deux plus fortes progressions ont été observées pour les pommes à cidre (+94%), principalement en Basse Normandie (+104%) et en Bretagne (+136%), et pour les oliviers (+50%), avec une baisse de la part relative de la région PACA dans les surfaces totales nationales (passant de 66% en 2008 à 55% en 2009), corollaire de la forte progression en Languedoc Roussillon (augmentation de 99% des surfaces par rapport à 2008) et dans une moindre mesure Rhône-Alpes (augmentation de 58%).

Légumes bio : 4 ha sur 5 en frais

Avec 10 324 ha, les surfaces en **légumes frais** cultivées selon le mode biologique ont continué leur progression (+15,4%). La Bretagne restait la première région légumière avec près d'un quart des surfaces bio, soit 2 430 ha et une progression de 16% par rapport à 2008. Une baisse (-4%) des surfaces en légumes frais a été observée en Aquitaine s'expliquant par une diminution des surfaces en maïs doux, notamment dans le département des Landes.

Avec 2 357 ha, les surfaces en **légumes secs** ont fortement augmenté en 2009 (+62%) après un repli de 21% en 2008 et de 42% en 2007 par rapport à 2006.

Les **légumes secs** ont donc pris une place plus importante dans les rotations en 2009 par rapport aux céréales en particulier.

En 2009, la part des légumes secs biologiques s'est élevée dans le paysage national à 17% des surfaces en légumes secs. Plus de 50% des surfaces en légumes secs étaient localisés dans trois régions : Midi-Pyrénées, Bourgogne et Poitou-Charentes. L'évolution par rapport à 2008 a été très marquée en particulier en Bourgogne avec 198% d'augmentation.

Grandes cultures bio : 3 ha sur 4 en céréales

Avec 134 897 ha, les surfaces en grandes cultures bio ont progressé au niveau national de 14% en 2009/2008. La progression a été observée dans toutes les régions productrices allant de +2,6% en PACA à +33% en Basse-Normandie. Les principales régions productrices étaient Midi-Pyrénées avec 21 510 ha (+9%), Pays de la Loire (16 641 ha, +18%) et Bourgogne (10 791 ha, +13%).

• Les surfaces en **céréales biologiques** ont augmenté de 10% en 2009, dans un contexte où les surfaces céréalières nationales ont régressé de 2%. Les surfaces certifiées bio étaient en léger repli (-0,5%), et les surfaces en conversion ont augmenté de 84%. Les surfaces en blé tendre étaient stables (plus de 31 200 ha). Les mélanges céréaliers ont augmenté de 19% (13 206 ha), les surfaces en orge de 24% (12 803 ha), en maïs grain de 6% (11 419 ha) et en triticale de 15% (10 275 ha). La baisse la plus marquante a concerné le blé dur qui est passé à 2 330 ha, soit une réduction de 17% des surfaces. Les principales régions productrices de céréales bio étaient les Pays de la Loire (avec plus de 14 000 ha, +16%) et Midi-Pyrénées (12 414 ha, -2%).

• Les surfaces en **oléagineux bio** ont progressé de 36% en 2009, avec une forte hausse des surfaces cultivées en colza (+58%) et soja (+55%). La culture la plus présente restait le tournesol avec 12 321 ha au niveau national.

Plus de la moitié des surfaces nationales en oléagineux bio était cultivée en Midi-Pyrénées (7 917 ha) et en Aquitaine (4 020 ha).

• La culture de **protéagineux** bio a enregistré une hausse de 17% en 2009 après une baisse de 18% en 2008. La féverole (avec près des 2/3 des surfaces) et le pois protéagineux (avec près d'un 1/3 des surfaces) ont été les deux espèces les plus mises en culture en 2009.

Hausse des surfaces fourragères en lien avec la progression des élevages herbivores

En 2009, les surfaces fourragères (60% des surfaces bio françaises en 2009) ont progressé de 14,5% avec une progression de 17% des prairies temporaires et cultures fourragères, 13% des surfaces toujours en herbe et de 11% des surfaces en luzerne. Au total, plus de 405 000 hectares étaient en production biologique. La part des surfaces fourragères bio dans le total national a dépassé 3%.

Un dynamisme confirmé pour les plantes à parfum, aromatiques et médicinales

Avec 3 683 ha en 2009, la dynamique de croissance des surfaces en plantes à parfum, aromatiques et médicinales s'est maintenue avec une progression de 8,1%, soit au même niveau que l'année précédente. Près de 60% des surfaces en PPAM produites en 2009 étaient la de lavande et du lavandin.

Les cheptels bio

Les cheptels bio ont progressé en 2009 par rapport à 2008 dans toutes les espèces. Toutefois, l'effectif de brebis allaitantes a baissé de 1% alors que celui de brebis laitières a augmenté de 15%. Les progressions des cheptels étaient faibles pour les bovins (+1,1%), mais plus fortes pour les chèvres (+14 %).

La production avicole, que ce soit en poulets de chair ou en poules pondeuses, était en forte croissance, respectivement +13% et + 16%. La hausse du cheptel porcin était modeste : 3% de truies reproductrices en plus en 2009 par rapport à 2008.

Evolution des cheptels bio par catégorie d'animaux

	Nombre d'exploitations ayant des animaux bio en 2009	Evol. du nb d'expl. 2009/2008	Nombre d'animaux en 2009	Evolution du nombre d'animaux 2009/2008	Nb total d'animaux en France**	% bio / total national
Vaches allaitantes	1 839	-1,2%	62 582	0,4%	4 271 951	1,5%
Vaches laitières	1 437	-3,2%	61 753	1,9%	3 737 390	1,7%
Total vaches	**3 072**	**-1,9%**	**124 334**	**1,1%**	**8 009 341**	**1,6%**
Brebis laitières	145	6,6%	32 902	15,2%	1 374 808	2,4%
Brebis allaitantes	873	1,4%	98 900	-1,1%	3 985 885	2,5%
Total brebis	**1 007**	**1,9%**	**131 802**	**2,6%**	**5 360 693**	**2,5%**
Chèvres	450	12,5%	23 937	13,9%	898 674	2,7%
Truies	263	4,8%	4 865	3,0%	1 206 365	0,4%
Poulets de chair	508	17,9%	6 013 898	12,8%	786 726 920	0,8%
Poules pondeuses	771	7,2%	1 969 258	15,9%	43 856 000	4,5%
Apiculture*	266	21,5%	53 978	27,2%	1 000 095	5,4%

** nombre de ruches, ** données agrestes 2009 semi définitives et 2008 définitives pour la volaille et l'apiculture.*

Source Agence Bio / OC 2009

Ruminants biologiques : 124 334 vaches, 131 802 brebis, 23 937 chèvres

L'élevage de vaches bio, constitué à quasi parité de vaches allaitantes et de vaches laitières, représentait 1,6% du cheptel national en 2009.

L'évolution du nombre d'animaux en 2009/2008 (+1,9% pour les vaches laitières après une progression de 2,8% en 2008/2007, +0,4% pour les vaches allaitantes après une progression de 2,1% l'année précédente) ne reflète pas encore la forte dynamique de conversion, en particulier car les animaux dans les fermes en conversion ne sont pas encore comptabilisés, qu'il s'agisse de conversions simultanées ou consécutives des terres et des animaux, alors que les cessations, principalement pour raison de départ à la retraite, sont prises en compte.

C'est ainsi qu'en 2009 la forte dynamique de conversion dans le secteur laitier existant en Basse-Normandie (3ème région laitière bio en France) n'est pas encore reflétée par les chiffres. L'arrivée des animaux d'une quarantaine d'éleveurs en conversion simultanée n'était pas encore comptabilisée en 2009 alors que la baisse liée à 8 cessations d'activité l'était. Des analyses détaillées sont en cours à titre prospectif dans le cadre de l'Observatoire « La Bio demain ».

Les cheptels des Pays de la Loire et de Bretagne, premières régions pour l'élevage de bovins laitiers bio avec plus de 40% des effectifs, ont progressé de manière significative, respectivement de +5% et +4,5%.

En 2009, les évolutions des **cheptels bovins allaitants bio** étaient contrastées suivant les régions de production. Les évolutions ont été faibles en Pays de la Loire (première région française avec 11 702 vaches, soit plus de 18% des effectifs bio), Bourgogne et Midi-Pyrénées (respectivement -0,3%, -0,1% et +1,7%).

Des régions comme l'Auvergne, le Limousin, la Basse-Normandie et la Bretagne ont enregistré en 2009 des baisses d'effectifs comprises entre -1% et -6%.

Le nombre de **brebis biologiques** a globalement progressé de +2,6% en 2009 par rapport à 2008, avec des évolutions contrastées :

• une réduction du cheptel de brebis viande qui tend à ralentir (-1,1%) après trois années de baisses consécutives (-1,4% en 2008, -5,1% en 2007 et -10,7% en 2006).

• une poursuite de l'augmentation substantielle du nombre de brebis lait (+15,2%), soit une progression quasi similaire à celles enregistrées en 2008/2007 (+12,6%) et en 2007/2006 (+15%).

Les évolutions des **cheptels d'ovins allaitants bio** dans les principales régions (plus de 10 000 têtes) étaient en baisse : Midi-Pyrénées (16 637 brebis, -7,1% après une hausse de 5,1% en 2008), Rhône-Alpes (11 938 brebis, -6,6% après une hausse de 2,3% en 2008) et PACA (11 377 brebis, -6,3% après une baisse de 5,8% en 2008). Seule l'Auvergne, avec 10 492 brebis allaitantes a enregistré une hausse de 2,6% après un recul en 2008 de 5,8%. Dans les régions où les cheptels ovins viande sont plus modestes, les effectifs ont globalement baissé à l'exception de l'Alsace, la Basse-Normandie et la Champagne-Ardenne. Ces évolutions ne peuvent être interprétées en termes tendanciels en raison du fort impact de la FCO (fièvre catarrhale ovine) qui affecte fortement la gestion des cheptels. En 2009, près de 60% des animaux se situaient dans le département de l'Aveyron, en croissance de 20%. La Lozère, l'Ille-et-Vilaine et les Pyrénées Atlantique comptaient respectivement 4 104, 2 154 et 2 020 têtes.

L'évolution des cheptels dans ces trois départements allaient de -1% en Pyrénées Atlantique (après une hausse de 68% en 2008) à 23,5% en Lozère et 6% en Ille-et-Vilaine.

Le nombre de **chèvres bio** a progressé en 2009 de +14%. La région Rhône-Alpes, première région d'élevage de chèvres bio avec 4 619 mères, a connu un dynamisme très marqué avec une hausse des cheptels de +20,6% en 2009, faisant suite à une augmentation de +18,2% en 2008.

La région Aquitaine se distingue avec une forte progression du nombre de têtes (+80%), principalement en Dordogne où le nombre de chèvres à été multiplié par 2,75, passant de 348 têtes à 957 têtes.

En 2009, la part des **ruminants bio** dans les cheptels français était de 1,6% pour les bovins, 2,5% pour les ovins et 2,7% pour les caprins.

Secteurs porcins et volailles en croissance

• Le nombre de **truies reproductrices** conduites en mode de production biologique en 2009 a augmenté de 3%, effaçant ainsi la baisse de 3,3% observée en 2008 après la forte croissance enregistrée en 2007 (+17%). Les **truies bio** représentaient toujours 0,4% des truies en France.
Les évolutions régionales étaient très contrastées, avec des hausses en Pays de la Loire (1 102 truies, +5,1%), dans la région Centre (541 truies, +17%) et en Poitou-Charentes (375 truies, +6,2%), et des baisses en Bretagne (855 truies, -7,4%) et en Limousin (-3,9%). L'observatoire national de l'agriculture biologique est fondé sur le nombre de truies reproductrices.
Ces données permettent donc uniquement la prise en compte des élevages de type « naisseur » ou « naisseur-engraisseur ».

• Le nombre de **poulets de chair** et de **poules pondeuses** certifiés a augmenté respectivement de +12,8% et +15,9% en 2009 par rapport à 2008.

La région Pays de la Loire restait la principale région productrice de poulets de chair avec plus du tiers de l'effectif national bio, en hausse de 21,3%. La production d'œufs se faisait principalement en Bretagne qui comptait 35% du cheptel de poules pondeuses.

L'apiculture bio

En 2009, près de 54 000 ruches étaient conduites en mode de production biologique, en progression de 27% par rapport à 2008, ce qui porte la part des ruches bio à 5,4% des ruches en production en France.

Profil des producteurs bio en 2009

Le profil des exploitations bio est très variable selon les orientations culturales, les régions et l'antériorité dans la bio.

L'âge médian du chef d'exploitation était de 46,5 ans en 2009, contre 45,5 ans en 2008

Age du chef d'exploitation (sur la base de 11 369 répondants)

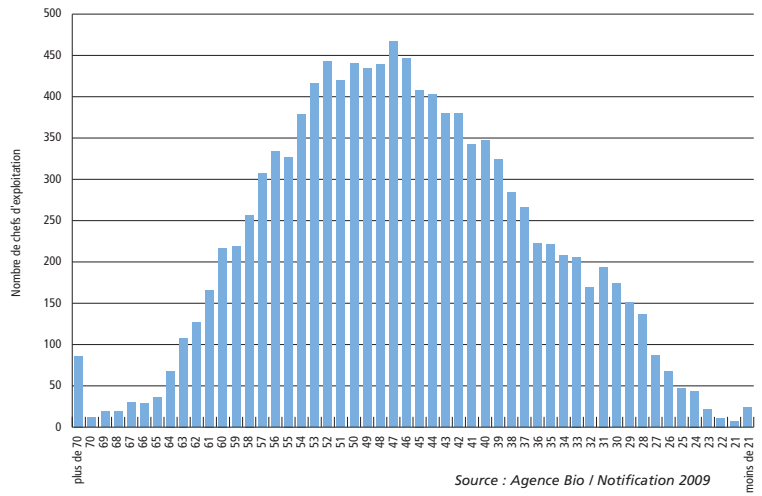

Source : Agence Bio / Notification 2009

Les 2/3 des exploitations engagées en agriculture biologique l'étaient avec le statut d'«exploitation agricole individuelle», 18% en qualité d'EARL[3] et 8% en GAEC[4].

Statut juridique des exploitations bio en 2009

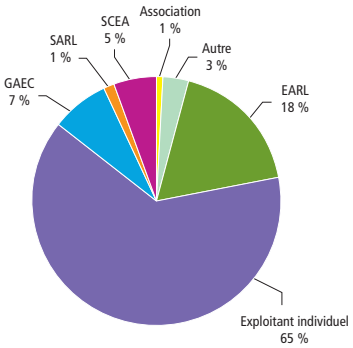

Source : Agence Bio/Notifications 2009.

Statut juridique des exploitations françaises en 2007

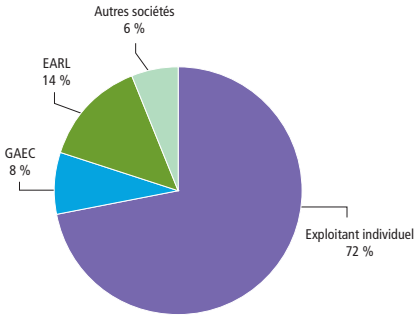

Source Agreste (données 2007)

[3] *Entreprise Agricole à Responsabilité Limitée*
[4] *Groupement Agricole d'Exploitation en Commun*

Des exploitations diversifiées

- 37% des exploitations bio cultivaient des céréales et/ou des oléo-protéagineux,
- 59% avaient des surfaces toujours en herbe ou des cultures fourragères,
- Plus de 38% produisaient des fruits et/ou des légumes frais,
- 18% avaient des vignes et 6% cultivaient des PPAM,
- 38% pratiquaient l'élevage,
- 19% avaient un troupeau de bovins lait ou allaitants,
- Près de 10% avaient un élevage de monogastriques (volailles et/ou porcs).

Des activités principales représentatives de la diversité des systèmes de productions bio

Répartition des fermes bio en fonction de l'orientation principale

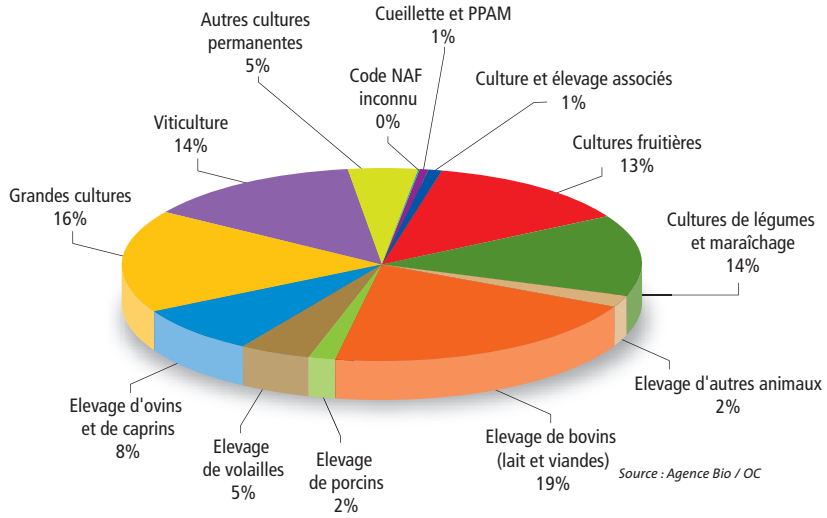

Source : Agence Bio / OC

En 2009 :

- 63% des exploitations avaient une activité principale en production végétale
- 16% des exploitations bio produisaient principalement des grandes cultures bio, 14% de la viticulture bio, 13% des légumes et 14% des fruits,
- 37% des exploitations bio avaient une activité principale en production animale,
- 19% des exploitations élevaient des bovins (lait et/ou viande),
- 8% des fermes bio élevaient des ovins et/ou des caprins,
- 7% des exploitations élevaient des monogastriques (porcins et volailles).

Localisation des exploitations bio par activité dominante

Source : Agence Bio / Notification 2008

5 exploitations sur 6 étaient 100% bio en 2009

En Picardie et Champagne-Ardenne, la mixité est supérieure à la moyenne nationale. Dans les régions où l'élevage de ruminants prédomine (Basse-Normandie, Franche-Comté, Pays de la Loire), plus de 90% des exploitations étaient totalement conduites suivant le mode de production biologique.

Plus d'1 producteur nouvellement engagé sur 5 a une activité dite « mixte », avec une conversion partielle de l'exploitation

L'estimation de la mixité des nouveaux engagés en 2009 par rapport à la mixité de tous les producteurs au niveau national fait apparaître une différence de 5% entre les deux populations, 22% des nouveaux engagés en 2009 ayant une activité mixte contre 17% des producteurs en général.

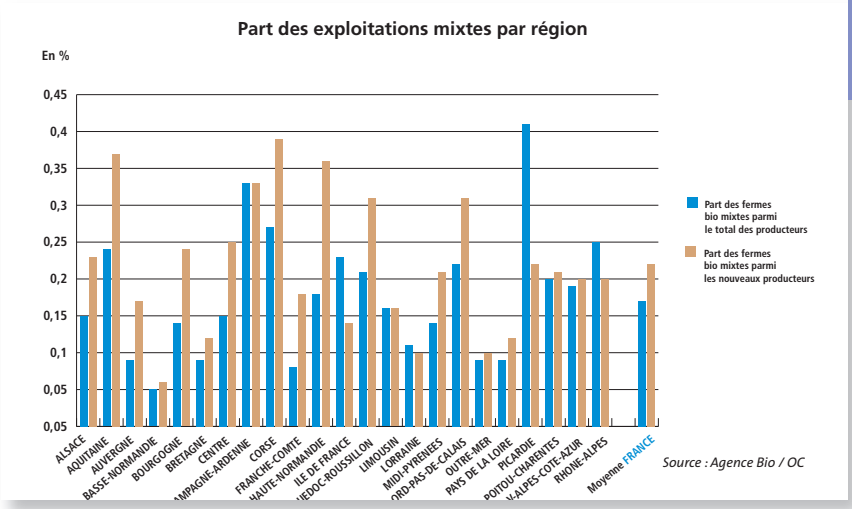

Source : Agence Bio / OC

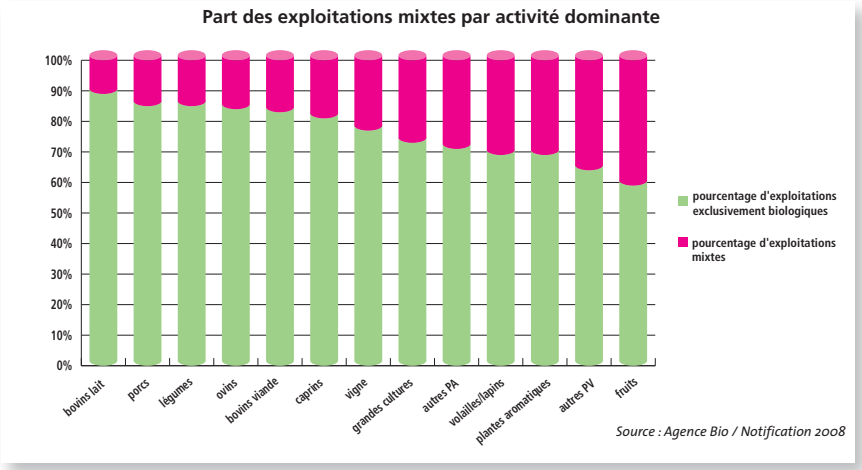

Source : Agence Bio / Notification 2008

Un producteur sur deux vend en direct

Parmi les 13 912 personnes ayant répondu au questionnaire des notifications, 53% indiquaient pratiquer la vente directe. Ces agriculteurs utilisaient différents canaux de vente directe.

76% des exploitations bio pratiquaient la vente directe à la ferme, et 54% sur les marchés, foires et salons. Le système des paniers était utilisé par 21% des agriculteurs, ainsi que dans une proportion proche, le magasin collectif.

Modes de vente directe utilisés par les exploitations bio en 2009

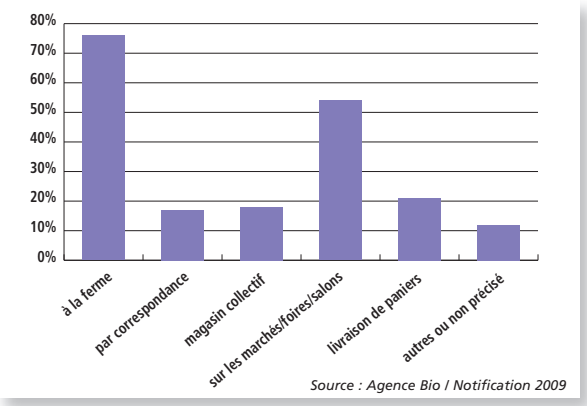

Plus de 12% des agriculteurs bio ont accueilli des touristes à la ferme en 2009 et plus de 6% consacraient du temps dans un cadre pédagogique

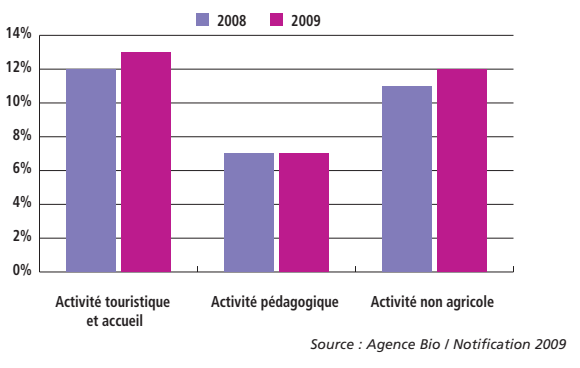

Près d'1/5 des exploitations ont déclaré respecter un autre cahier des charges

D'après les informations apportées par 13 192 agriculteurs bio dans le cadre des notifications pour l'année 2009, 18% ont déclaré respecter un cahier des charges complémentaire au cahier des charges bio. Parmi ceux-ci, 60% bénéficient d'un autre signe de qualité (Label Rouge, AOC...) et 40% suivent un cahier des charges privé.

Les préparateurs et distributeurs de produits biologiques en 2009

8 585 entreprises de transformation et de distribution certifiées bio en 2009

Depuis 1995, l'observatoire national de l'agriculture biologique recense les entreprises de préparation et de distribution certifiées en agriculture biologique. Depuis le 1er juillet 2005, l'obligation de certification a été étendue aux distributeurs de produits biologiques.

En **2009**, le nombre de **distributeurs certifiés bio** était de **2 233**, en progression de 26% par rapport à l'année précédente, suivant la tendance observée en 2008 par rapport à 2007 (+29%).

Evolution du nombre de préparateurs et distributeurs certifiés en agriculture biologique

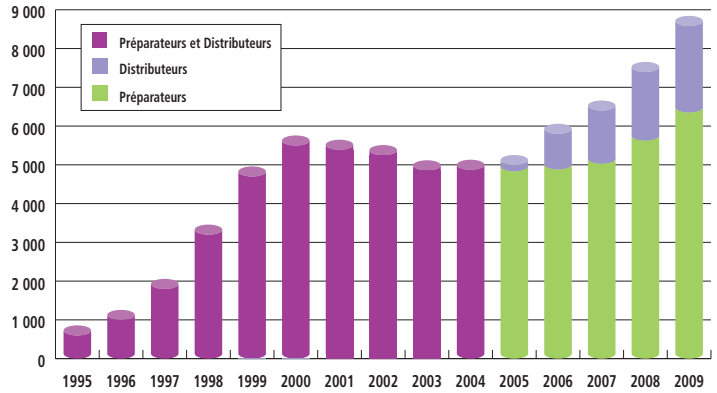

6 352 préparateurs de produits biologiques certifiés en 2009

La définition des préparateurs intègre les producteurs qui transforment une part importante de produits à la ferme.
Le nombre d'entreprises réalisant des opérations de transformation de produits agricoles biologiques, de conservation et/ou de conditionnement, rassemblées dans la catégorie des « préparateurs » a augmenté de 13% en 2009 par rapport à 2008. 77% des préparateurs avaient une activité principale dans le domaine des productions végétales et 13% dans celui des productions animales (15% si l'on inclut les fabricants d'aliments pour animaux).

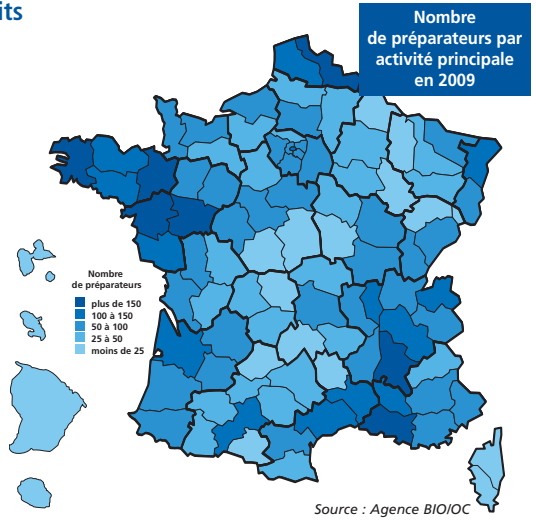

(1)- Les préparateurs regroupent les abattoirs, bouchers, boulangers, conditionneurs, façonniers, organismes stockeurs, restaurateurs, sous-traitants, terminaux de cuisson et les entreprises de transformation

Nombre de préparateurs par activité bio principale en 2009

Source : Agence BIO/OC

Activité économique bio principale	Nombre de préparateurs
Semences et plants	53
Oeufs	43
Miel	19
Industrie des viandes	451
Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	78
Transformation et conservation de fruits et légumes	402
Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales	61
Fabrication de produits laitiers	201
Travail des grains et fabrication de produits amylacés	175
Fabrication d'aliments pour animaux	132
Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et/ou de pâtes alimentaires	3 609
Fabrication d'autres produits alimentaires	362
Fabrication de boissons	360
Huiles essentielles	258
Restaurants	21
Traiteurs et autres services de restauration	10
Opérateurs multi-produits	104
Code NAF inconnu	13
Nombre total d'entreprises engagées en bio au 31/12/09	**6 352**

Répartition des entreprises ayant une activité biologique en 2009 par secteur d'activités

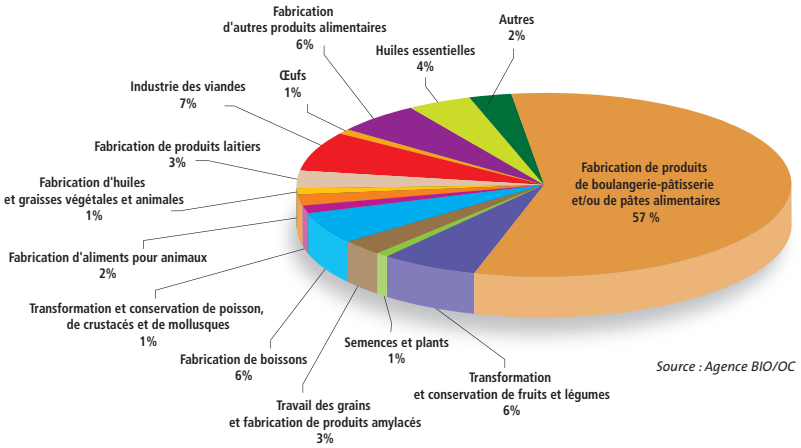

Profil des entreprises de préparation

Près des 8/10ème des entreprises certifiées avaient une activité principale dans le domaine végétal :

- 56% avaient pour activité principale la fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires, soit 3 609 établissements, en augmentation de 5% par rapport à 2008. Parmi ces entreprises, 58% avaient une activité principale de cuisson de produit boulangerie, en forte augmentation par rapport à 2008 car de nombreux magasins de grande distribution se sont engagés en 2009.
- 6% étaient engagés avec une activité principale de transformation des fruits et légumes : 402 préparateurs, soit l'une des plus fortes hausses (59%) en 2009 par rapport à 2008.
- 6%, soit 360 entreprises, étaient spécialisés dans le secteur des boissons (hors jus de fruits). Près de la moitié était située en Languedoc-Roussillon, PACA et Aquitaine. 63% de ces préparateurs avaient une activité dominante dans la production de vins issus de raisins bio et 11% dans la production de bière. Les entreprises fabricant des boissons distillées, cidres et vins de fruits, ainsi que les autres boissons fermentées non distillées, représentaient près du quart des entreprises du secteur.
- 2% fabricaient des aliments pour animaux, soit 132 entreprises, comme en 2008. 40% de ces entreprises étaient localisés en Bretagne et en Pays de la Loire.
- 4%, soit 258 entreprises, avaient une activité principale de fabrication d'huiles essentielles.

12% des entreprises, soit 792 préparateurs, avaient une activité principale dans le secteur animal :

- 7% de l'ensemble des préparateurs et 57% des entreprises du secteur des productions animales, soit 451 entreprises, travaillaient spécifiquement dans le secteur des viandes, en hausse de 15% par rapport à 2008.
- 3%, soit plus d'1/4 des entreprises du secteur des productions animales, étaient spécialisées dans le conditionnement du lait et la fabrication des produits laitiers. Les régions Franche-Comté, Rhône-Alpes et Bretagne totalisaient 42% des entreprises du secteur.
- 1% des entreprises, soit 78 établissements, avaient une activité principale de transformation et conservation de poissons, de crustacés et de mollusques. La Bretagne était en première position avec 22 opérateurs, suivie des régions Nord-Pas-de-Calais (10 entreprises) et Pays de la Loire (9 entreprises).

Des préparateurs principalement ancrés dans le territoire français

L'analyse de la partie statistique des notifications effectuées par 4 728 préparateurs, soit près des ¾ des préparateurs certifiés bio, donne des indications sur la provenance des achats et la destination des produits transformés.

Des approvisionnements en matières premières principalement en France

Plus de la moitié des transformateurs déclarait acheter leurs matières premières dans leur région. 15% ont déclaré s'approvisionner hors de l'Union européenne, dont moins de 2% de manière exclusive.

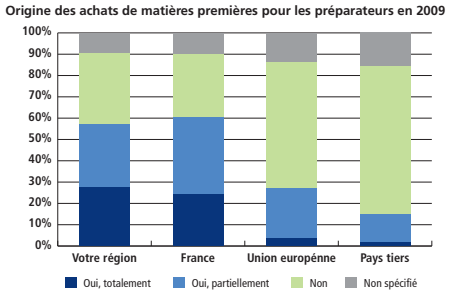

Source : Agence Bio / Notification 2009

8 préparateurs sur 10 commercialisent les produits dans leur région totalement ou partiellement

Près de 40% des préparateurs déclaraient commercialiser leurs produits uniquement dans leur région. 25% des préparateurs vendaient totalement ou partiellement leurs produits dans l'Union européenne.

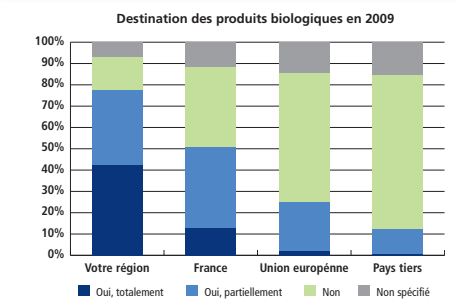

Source : Agence Bio / Notification 2009

La GMS, principal circuit de commercialisation

Parmi les différents circuits de commercialisation, la GMS était utilisée par plus de 70% des entreprises et en totalité pour 50% d'entre elles (dont boulangeries et terminaux de cuisson). Environ 30% des préparateurs ont déclaré vendre tant à des opérateurs intermédiaires qu'aux magasins spécialisés.

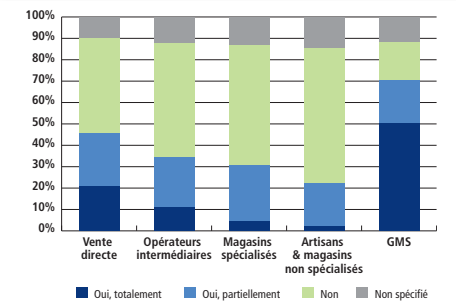

Source : Agence Bio / Notification 2009

90% des préparateurs proposent moins de 50 références

D'après les réponses de 3 400 préparateurs dans le cadre des notifications 2009, 39% ont déclaré avoir de 2 à 5 références bio, 13% ne travaillaient qu'une seule référence, et 10% plus de 50 références.

Les importateurs de produits biologiques en 2009

Chaque année, les entreprises qui importent des produits bio en provenance des pays non membres de l'Union européenne (Pays tiers), qualifiées d'importatrices, sont tenues de faire certifier et de notifier leur activité conformément à la règlementation européenne de l'agriculture biologique. Elles doivent également demander une autorisation d'importation[1] pour chaque fournisseur auprès du Ministère en charge de l'agriculture si les produits ne proviennent pas de **pays tiers, dont la réglementation en agriculture biologique est considérée équivalente** à celle de l'Union européenne. Il s'agit actuellement de 9 pays, Argentine, Australie, Costa Rica, Inde, Israël, Japon, Nouvelle-Zélande, Suisse et Tunisie dont les organismes certificateurs reconnus et les types de produits concernés sont précisés dans le **règlement (CE) n° 1235/2008**.

Produits bio importés en 2009 en provenance des principaux Pays tiers (hors accord d'équivalence)

Produits bio importés	Pays ayant obtenu une autorisation d'importation en 2009
Huiles essentielles et ppam	EGYPTE, BOSNIE-HERZEGOVINE , MAROC , MADAGASCAR, ALBANIE
Fruits et légumes frais et secs	MAROC, PEROU, TURQUIE, EQUATEUR , REPUBLIQUE DOMINICAINE, TOGO
Fruits et légumes transformés	MEXIQUE
Céréales et plantes industrielles (oléagineux, légumes farineux, plantes fourragères…)	KAZAKHSTAN, BOLIVIE , EMIRATS ARABES UNIS
Alimentation animale	BRESIL , CHINE
Produits à base d'huiles	COLOMBIE , TUNISIE
Epices, condiments et assaisonnement	CHINE , AFRIQUE DU SUD , SRI LANKA, PEROU
Cacao	EQUATEUR, MADAGASCAR , SAO TOMÉ & PRINCIPE, VANUATU
Thé	CHINE, JAPON, CANADA , SRI LANKA , AFRIQUE DU SUD, BRESIL
Café	MEXIQUE , BOLIVIE, PEROU, ETHIOPIE , HONDURAS
Sucre	BRESIL, PARAGUAY, CUBA , THAÏLANDE
Miel	CHINE, CANADA
Produits de l'aquaculture	MADAGASCAR, MOZAMBIQUE, EQUATEUR
Champignons	EQUATEUR, CHINE
Autre	TCHAD, CHINE, ETATS-UNIS, BRESIL

Source: Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche - DGPAAT

[1] Modalités d'obtention consultables sur http://agriculture.gouv.fr/importations

Nombre d'importateurs par famille de produits en 2008 et 2009

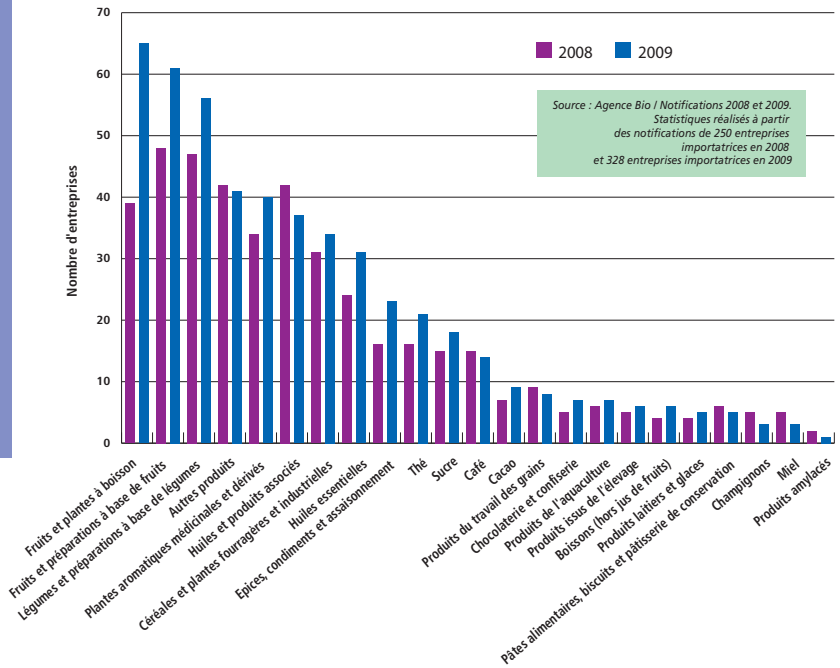

Ce diagramme ne reflète pas les volumes importés, mais le nombre d'entreprises impliquées dans l'activité d'importation pour chaque famille de produits.

Près de 45% des importateurs notifiés en 2009 ont importé des fruits et plantes à boisson, des plantes aromatiques et médicinales, ainsi que des légumes depuis un ou plusieurs pays tiers.

La majorité des importations concerne des denrées qui ne peuvent être produites en France (ou dans l'espace communautaire), comme les thés, épices, cafés, le cacao et les fruits exotiques.

Nombre d'importateurs et d'autorisations d'importation délivrées par Pays tiers en 2009 (hors accord d'équivalence)

Pays tiers	Nombre d'autorisations d'importation délivrées			Nombre d'importateurs par pays		
	2008	2009	Evolution 2009/2008	2008	2009	Evolution 2009/2008
Chine	45	70	56%	21	34	62%
Maroc	81	64	-21%	58	53	-9%
Turquie	50	46	-8%	32	28	-13%
Madagascar	45	44	-2%	26	30	15%
Bresil	37	43	16%	29	27	-7%
Perou	17	34	100%	13	19	46%
Canada	18	28	56%	13	20	54%
Mexique	21	28	33%	16	12	-25%
Sri Lanka	20	27	35%	15	19	27%
Egypte	22	24	9%	12	17	42%
Equateur	11	23	109%	9	17	89%
Bolivie	15	19	27%	7	12	71%
Tunisie	37	19	-49%	27	19	-30%
Afrique du Sud	23	17	-26%	16	15	-6%
USA	7	17	143%	7	14	100%
Paraguay	11	15	36%	10	11	10%
Thaïlande	9	14	56%	6	9	50%
Burkina Faso	11	13	18%	11	22	100%
Cameroun	6	11	83%	5	8	60%
Autres	138	144	4%	116	123	6%
Total	**624**	**700**	**12%**	**449**	**509**	**13%**

Source : Ministère de l'Agriculture, DGPAAT

Le nombre d'autorisations d'importations de produits biologiques issus de Pays tiers accordées par le Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche a augmenté de 12% en 2009 par rapport à 2008.

Le premier pays concerné par ces autorisations d'importations est la Chine avec 70 demandes (+56% par rapport à 2008), passé devant le Maroc (64 demandes, en baisse de 21% par rapport à 2008). Viennent ensuite la Turquie et Madagascar avec respectivement 46 et 44 demandes.

Les produits principalement importés de Chine sont des épices, condiments et assaisonnements plantes séchées (goji, gingembre, PPAM), des produits à base de miel (gelée royale), des thés et des tourteaux d'oléagineux (lin, soja).

En provenance des Etats-Unis, d'Equateur et du Pérou le nombre d'autorisations d'importation a plus que doublé.

Pour plus d'informations sur les autorisations d'importations, le site de la Commission européenne peut être consulté : http://ec.europa.eu/agriculture/ofis_public/index.cfm.

La commercialisation et la consommation des produits biologiques en France

Un marché en augmentation

Avec 3 milliards d'euros TTC de chiffre d'affaires en 2009 (contre 1,6 milliard d'euros en 2005), **le marché de l'alimentation bio a atteint 1,9% du marché alimentaire total** (contre 1,1% en 2005).
Ce marché est structurellement en augmentation, avec une croissance moyenne de l'ordre de 10% par an de 1999 à 2005, tous secteurs de produits confondus. Depuis 2006, la croissance s'est accélérée. **Entre 2008 et 2009, les achats par le consommateur final ont progressé de 19%** d'après les estimations réalisées par AND-I/Agence BIO[1]. Les premiers chiffres 2010 confirment une dynamique de croissance avec des différences substantielles suivant les circuits de distribution et les familles de produits.

Des circuits de distribution variés

Les produits bio sont commercialisés dans quatre circuits de distribution :

- GSA (grandes surfaces alimentaires: supermarchés, hypermarchés et hard discount),
- magasins spécialisés bio (en réseau, indépendants),
- vente directe du producteur au consommateur (à la ferme, sur les marchés ou via les paniers),
- artisans-commerçants et magasins de vente de produits surgelés.

En 2009, 83% des ventes ont été réalisés via les GSA et les magasins spécialisés bio, 12% directement du producteur au consommateur et 5% par les artisans-commerçants et magasins de vente de produits surgelés.

Répartition en valeur des ventes de produits biologiques en France en 2009

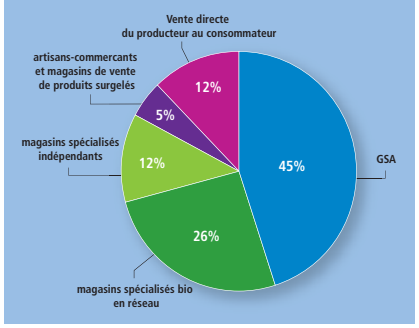

Source : Evaluation de la consommation alimentaire biologique – AND-International / Agence Bio - 2009

[1] L'enquête AND-International / Agence BIO a été réalisée fin 2009-début 2010 auprès d'une centaine d'acteurs de distribution bio (grossistes et centrales d'achat) et de plus de 1 500 transformateurs.

Des ventes en croissance dans tous les circuits de distribution

Evolution du chiffre d'affaires par circuit TTC (millions d'euro) **de 2005 à 2009**

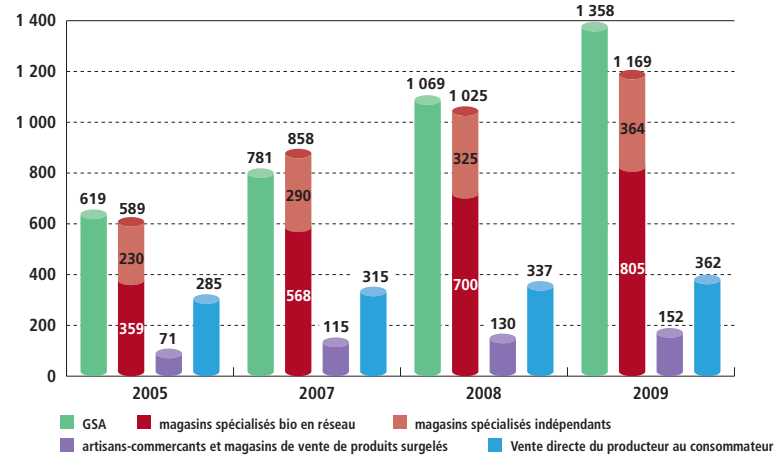

Source : Evaluation de la consommation alimentaire biologique – AND-International / Agence Bio - 2009

Le nombre de points de vente en circuits spécialisés bio (en réseau et indépendant) était stable en 2009 (1 961) avec **une surface de vente de 303 357 m², en croissance de 8% par rapport à 2008.** L'approche par la densité de magasins bio spécialisés pour 1 000 habitants donne en tête les régions du Sud-Est et du Sud-Ouest, devancées par deux régions géographiquement opposées, la Bretagne et l'Alsace, très sensibilisées à la consommation de produits locaux.

Répartition de la densité de magasins bio spécialisés par région en 2009

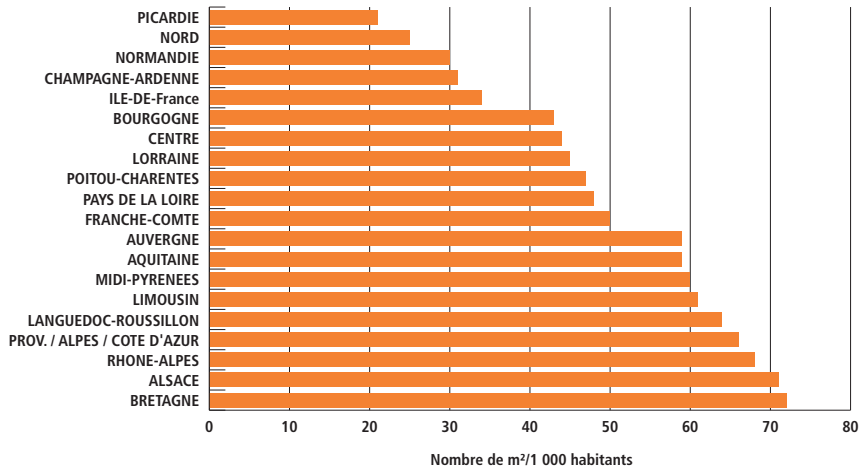

Source : Evaluation de la consommation alimentaire biologique – AND-International / Agence Bio - 2009

En 2009, près de 45% des produits bio ont été achetés en GSA, contre 41,7% en 2008 et 40% en 2005.
Dans les circuits spécialisés, la croissance a été respectivement de 12 à 15% selon qu'il s'agissait de magasins indépendants ou en réseau.
En 2009, la croissance dans les circuits spécialisés, en réseau ou indépendants, a été davantage liée à des agrandissements qu'à des ouvertures de magasins (qui furent nombreuses au cours des années précédentes).

Les ventes ont également été à la hausse chez les boulangers, bouchers, détaillants en fruits et légumes, cavistes, dans les magasins de vente de produits surgelés, ainsi qu'en direct, des producteurs aux consommateurs.

Evolution du chiffre d'affaires alimentaires bio par circuit de distribution de 2005 à 2009

En millions d'€	Chiffres d'affaires TTC				Croissance			Parts de Marché		
	2005	2007	2008	2009	07/05	08/07	09/08	2005	2008	2009
Grandes Surfaces Alimentaires (GSA)	619	781	1 069	1 358	26%	37%	27%	40%	41,7%	44,7%
Distribution Spécialisée Bio en réseau	359	568	700	805	58%	23%	15%	23%	27,3%	26,5%
Distribution Spécialisée Bio indépendante	230	290	325	364	26%	12%	12%	15%	12,7%	12,0%
Artisans- Commerçants et Surgelés	71	115	130	152	62%	13%	17%	5%	5,1%	5,0%
Vente Directe du producteur au consommateur	285	315	337	362	11%	7%	7%	18%	13,2%	11,9%
TOTAL	**1 564**	**2 069**	**2 561**	**3 041**	**32%**	**24%**	**19%**	**100%**	**100%**	**100%**
Consommation Alimentaire des ménages (INSEE)	144 100	154 600	161 900							
Part de l'AB*	1,1%	1,3%	1,6%	1,9%						

Source : Evaluation de la consommation alimentaire biologique – AND-International / Agence Bio - 2009

Une large gamme de produits alimentaires bio tous circuits confondus

- **22%** des ventes de produits bio ont été effectués dans le rayon crèmerie (36% lait, 35% produits laitiers et 29% œufs),
- **19%** dans le rayon des produits d'épicerie (à quasi parité épicerie sucrée et salée),
- **17%** dans le rayon des fruits et légumes frais (dont près de 2/3 de légumes y compris pommes de terre),
- **11%** dans le secteur du pain et de la farine,
- **10%** dans le secteur des vins issus de raisins bio et **5%** avec les autres boissons : jus de fruits et boissons végétales (boissons à base de soja,…),
- **11%** au rayon des viandes rouges et blanches, ainsi qu'en charcuteries-salaisons,
- **3%** de produits traiteurs, 1% avec les produits de la mer et des rivières, 1% avec les produits surgelés.

Répartition en valeur des ventes de produits biologiques par grande catégorie, tous circuits confondus en 2009

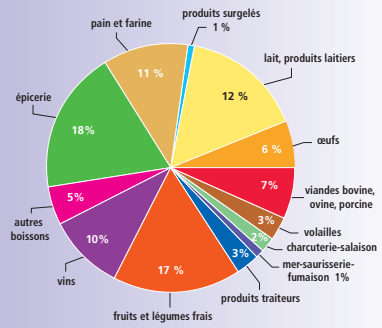

Source : Evaluation de la consommation alimentaire biologique – AND-International / Agence Bio - 2009

La hausse des achats concerne toutes les catégories de produits

Evolution du chiffre d'affaires par secteur de produits de 2005 à 2009

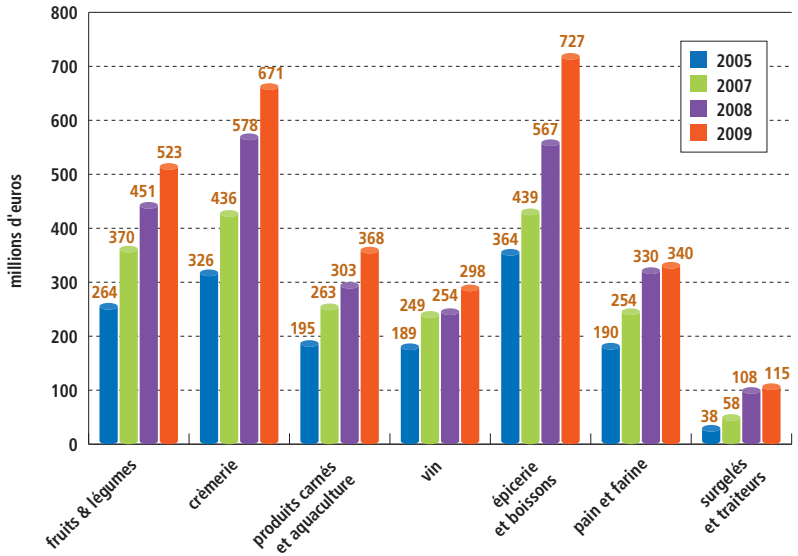

Source : AND International

En 4 ans, les ventes de lait et d'œufs bio ont plus que doublé, ainsi que celles de produits surgelés et traiteurs.

Evolution de la valeur des ventes au détail par famille de produits biologiques de 2005 à 2009

Stade de détail (millions d'€)	2005	2007	2008	2009	% du total	Croiss. 09/08
Viande bovine	84	109	112	136	4%	21%
Viande porcine	22	27	32	35	1%	10%
Viande agneau	13	26	29	30	1%	4%
Volaille	60	70	79	93	3%	17%
Œufs	95	136	170	196	6%	15%
Lait	99	138	198	240	8%	21%
Produits laitiers	132	162	210	235	8%	12%
Charcuterie salaison	12	26	34	50	2%	48%
Traiteur	28	42	58	80	3%	37%
Mer-Saurisserie-Fumaison	4	5	17	25	1%	50%
Epicerie Sucrée	166	190	244	315	10%	29%
Epicerie Salée	134	167	223	272	9%	22%
Vin	189	249	254	298	10%	17%
Boissons Végétales	29	39	43	57	2%	32%
Jus de fruits	33	40	54	77	3%	42%
Autres boissons	2	3	3	6	0	94%
Surgelés	10	16	20	34	11%	70%
Pain / Farine	190	254	330	340	11%	3%
Fruits et Légumes	264	370	451	523	0	16%
TOTAL	**1 564**	**2 069**	**2 561**	**3 041**	**100%**	**19%**

Source : Evaluation de la consommation alimentaire biologique – AND-International / Agence Bio - 2009

Des différences selon les circuits de distribution

La gamme des produits alimentaires bio vendus en magasins spécialisés bio est très large avec des milliers de références. Les produits d'épicerie sucrée et salée y occupent la première place, devant les fruits et légumes, le rayon crèmerie et le pain. Les produits carnés y sont encore sous-représentés.

En super et hypermarchés (GSA), le rayon crèmerie l'emporte (œufs, lait, autres produits laitiers), devant l'épicerie, les fruits et légumes et le pain.

La vente directe des producteurs aux consommateurs est surtout développée en fruits et légumes et en vin.

Les ventes assurées par les artisans concernent majoritairement le pain et la farine, ainsi que le vin.

2009 Stade de détail (millions d'€)	Total	GSA	Magasins spécialisés bio	Artisans-commerçants et surgelés	Circuits courts
Viande bovine	136	84	8	24	20
Viande porcine	35	20	9	5	1
Viande agneau	30	13	2	8	6
Volaille	93	45	28	2	17
Œufs	196	116	68	2	9
Lait	240	193	38		9
Produits laitiers	235	137	61	1	36
Charcuterie salaison	50	31	19	1	
Traiteur	80	37	43	1	
Mer-Saurisserie-Fumaison	25	18	6	1	
Epicerie sucrée	315	115	200		
Epicerie salée	272	108	164		
Vins tranquilles et autres	298	58	99	40	102
Boissons végétales	57	28	29		
Jus de fruits et de légumes	77	48	24		5
Autres boissons	6	3	2		1
Surgelés	34	8	3	22	
Pain/farine	340	125	135	40	40
Fruits et légumes	523	172	231	5	115
TOTAL	**3 041**	**1 358**	**1 169**	**152**	**362**

Source : Evaluation de la consommation alimentaire biologique – AND-International / Agence Bio - 2009

Des prix à la vente des produits bio stables, en moyenne, en 2009/2008

En 2009, les prix de vente des produits bio n'ont, en moyenne, pas augmenté. La croissance de 19% des achats de produits bio par les ménages entre 2008 et 2009 est donc liée à une augmentation des volumes de produits vendus.

Evolution des achats des différentes catégories de produits bio en 2009/2008 et part des approvisionnements externes

Stade de détail (millions €)	2009	Croiss. 09/08	Part des approvisionnements à l'extérieur de la France
Viande bovine	136	21%	1%
Viande porcine	35	10%	8%
Viande agneau	30	4%	0%
Volaille	93	17%	3%
Œufs	196	15%	1%
Lait	240	21%	25%
Produits laitiers	235	12%	25%
Charcuterie salaison	50	48%	30%
Traiteur	80	37%	40%
Mer-Saurisserie-Fumaison	25	50%	92%
Epicerie Sucrée	315	29%	68%
Epicerie Salée	272	22%	53%
Vin	298	17%	1%
Boissons Végétales	57	32%	78%
Jus de fruits	77	42%	75%
Autres boissons	6	94%	20%
Surgelés	34	70%	65%
Pain / Farine	340	3%	40%
Fruits et Légumes	523	16%	65%
TOTAL	**3 041**	**19%**	**38%**

Source : Evaluation de la consommation alimentaire biologique – AND-International / Agence Bio - 2009

Des approvisionnements à l'extérieur de la France plus ou moins développés suivant les secteurs

En moyenne, tous secteurs confondus, l'étude réalisée pour 2009 amène à estimer à 38% la valeur des produits bio consommés en France provenant d'un pays autre que la France. Parmi ceux-ci :

- 30% sont des produits exotiques (bananes, autres fruits exotiques, café, thé, cacao…) ;
- 30% sont des productions pour lesquelles la France n'a pas d'atout particulier (agrumes, soja, aquaculture, légumes méditerranéens, divers produits d'épicerie) ;
- 40% sont constitués par des achats extérieurs relais, portant sur des produits pour lesquels la France a une forte vocation naturelle mais manque conjoncturellement de volume (céréales, lait, viande de porc, fruits et légumes tempérés frais ou transformés).
- La part des « importations » relais, au sens courant, y compris les introductions en provenance d'Etats membres de l'Union européenne, a augmenté en 2009, la demande ayant crû plus rapidement que l'offre en raison principalement de la durée de la période de conversion. L'importance des conversions en cours va amener prochainement une inversion de tendance.

Une partie des entreprises commercialisent également des produits bio à l'extérieur de la France

Les ventes de produits bio à l'extérieur de la France, communément appelées "exportations" ont été estimées à 190 millions d'euros en 2009. Elles étaient essentiellement constituées de fruits et légumes pour 36% (y compris de réexportation) et de vins issus de raisins bio pour 36%, devant les spécialités des secteurs de l'épicerie ou à base de viande.

Premières tendances 2010 : la hausse continue avec des développements variés suivant les circuits et les produits

Selon les premières estimations d'IRI au cours du premier semestre 2010, les ventes en valeur de produits bio sont à la hausse. En GMS (hors hard discount), les ventes de produits bio « gencodés » à poids fixe étaient en progression :

- +31% pour les liquides bio, essentiellement les jus de fruits,
- +18% pour les produits frais (hors steak haché, fruits et légumes et boulangerie fraîche) avec un décollage de nombreuses lignes comme le surgelé, le traiteur, etc.
- +16% pour l'épicerie (soupes, compotes, pains de mie, etc.)

Suivant les familles de produits, les rythmes de croissance sont très variables, en moyenne le taux de croissance sera, selon toute probabilité, moindre en 2010 qu'en 2009.

Les Français ont une image de plus en plus positive des produits bio

D'après le baromètre CSA/Agence BIO de perception et de consommation des produits biologiques réalisé en octobre 2009, 77% des Français estiment que l'agriculture biologique est une voie d'avenir face aux problèmes environnementaux et 84% souhaitent son développement.

→ **Plus d'1 Français sur 4 consomme un ou plusieurs produits bio régulièrement :**

- 46% au moins une fois par mois,
- 26% au moins une fois par semaine,
- 9% tous les jours.

Les produits bio les plus consommés sont les fruits et légumes, les produits laitiers, les œufs, suivis des produits d'épicerie, des viandes, du pain et des boissons.

→ **Des consommateurs-acheteurs fidèles :**

Les consommateurs de produits biologiques ont une ancienneté moyenne de 10 ans. Les produits bio attirent aussi de nouveaux acheteurs puisque 20% des consommateurs-acheteurs en consomment depuis moins de 2 ans.

→ **En 2009, 84% des consommateurs - acheteurs ont maintenu ou augmenté leur consommation de produits bio.**

→ **Les Français veulent aussi des produits bio en restauration hors domicile :**

- 41% souhaitent en avoir dans leur restaurant d'entreprise et 37% dans les distributeurs automatiques sur leur lieu de travail,
- 75% des parents souhaitent que leurs enfants en bénéficient en restauration scolaire.

→ **Les raisons de consommation bio :**
de plus en plus environnementales et éthiques.

→ **Des perspectives d'augmentation de la consommation :**
25% des consommateurs-acheteurs ont déclaré avoir l'intention de développer leur consommation bio au cours des 6 mois suivant l'enquête et 71% ont dit souhaiter la maintenir.

Evolution du nombre d'actes d'achat de la part des consommateurs bio par catégorie de produits de 2003 à 2009 (parmi l'ensemble des actes d'achat bio)

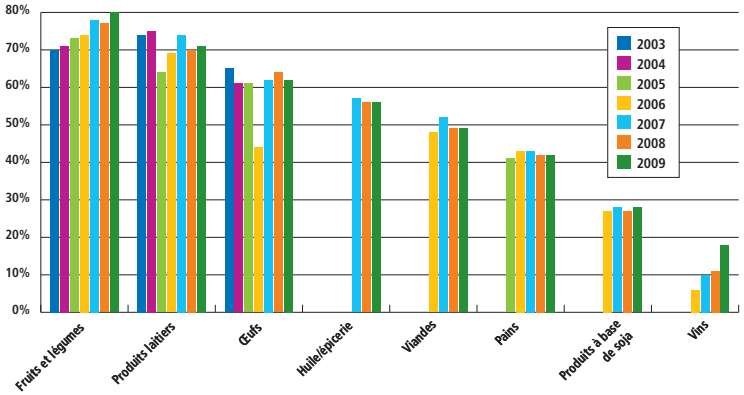

Source : Baromètre CSA / Agence BIO

Principaux lieux d'achat cités en 2009 pour les différents produits biologiques

De nombreux consommateurs achètent des produits bio dans plusieurs circuits et une gamme plus ou moins large suivant les lieux.

En 2009, 72% des consommateurs ont acheté des produits bio en super et hypermarchés, 31% en magasins spécialisés bio, 42% sur les marchés, 24% à la ferme et 21% chez les artisans-commerçants.

Tableau récapitulatif des lieux d'achat de produits biologiques

Où achetez-vous principalement ces produits ?

	GMS	Marché	Magasins spécialisés	A la ferme	Artisans	Autres
Fruits et légumes	23%	44%	17%	10%	1%	-
Lait	72%	3%	18%	7%	1%	-
Fromages	40%	36%	15%	7%	2%	-
Autres produits laitiers	71%	4%	21%	1%	-	-
Œufs	48%	18%	9%	22%	1%	1%
Pâtes, riz et autres céréales	62%	-	37%	-	-	-
Huile	61%		31%	3%	5%	-
Autres produits d'épicerie	56%	3%	36%	1%	2%	-
Bœuf	27%	8%	13%	22%	29%	-
Porc, charcuterie et agneau	24%	10%	19%	15%	32%	-
Volaille	36%	16%	11%	22%	12%	1%
Poissons	35%	22%	15%	3%	16%	5%
Pains	35%	9%	21%	2%	30%	1%
Jus de fruits	73%	7%	22%	3%	-	1%
Vin	28%	4%	21%	11%	13%	19%
Autres boissons	52%	-	40%	-	-	-
Café, thé et infusions	76%	1%	23%	-	-	-
Produits à base de soja	64%	-	34%	-	-	-
Biscuits, produits pour petit déjeuner	74%	-	26%	-	1%	-
Compléments alimentaires	27%	-	53%	-	-	-
Petits pots pour bébé	81%	-	19%	-	-	-
Tous produits	**72%**	**42%**	**31%**	**24%**	**22%**	**3%**

NB : Artisans : boulanger, boucher - GMS : Grandes et Moyennes Surfaces

Source : Baromètre CSA / Agence BIO - 2009

Les fruits et légumes et produits laitiers bio : au premier rang des produits achetés

Les fruits et légumes sont les produits les plus souvent achetés par les consommateurs bio : 80% des consommateurs acheteurs de produits bio disent en consommer. Ils sont suivis des produits laitiers (71%), des œufs (62%), des produits d'épicerie (huiles, pâtes, riz : 56%), de la viande (49%), des boissons (43%) et du pain (42%).

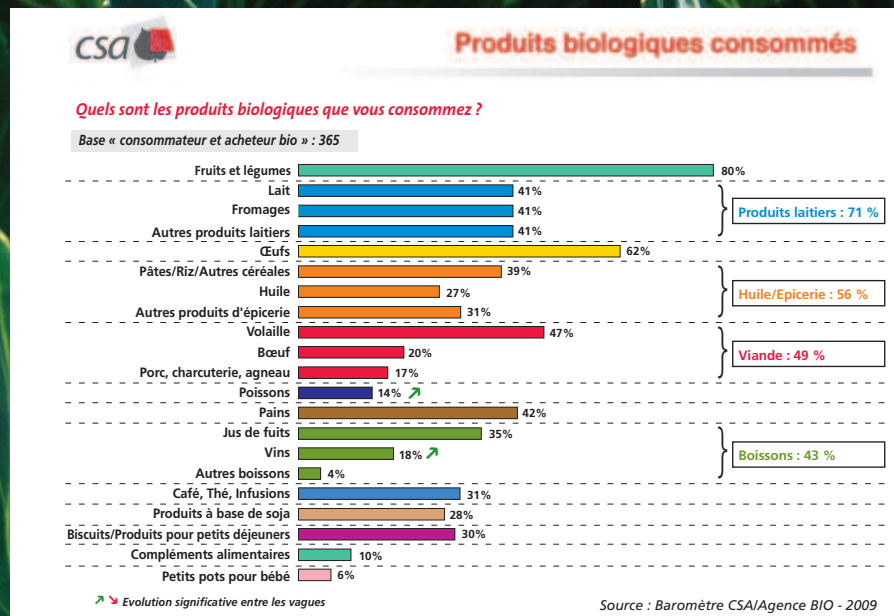

Les produits biologiques en restauration collective

L'introduction des produits biologiques dans la restauration collective constitue un des axes d'actions de la loi "Grenelle 1" visant à favoriser le développement de l'agriculture biologique. Un objectif de 20% de produits biologiques dans les commandes de la restauration collective publique d'Etat d'ici 2012 a notamment été retenu[1].

Pour faciliter ce développement, l'Agence Bio a lancé en février 2008 l'observatoire national des produits biologiques en restauration collective. Début 2009, une étude approfondie a été confiée au cabinet Gressard en partenariat avec CSA pour mesurer plus précisément le niveau d'introduction des produits biologiques dans le secteur de la restauration collective à caractère social, les différentes voies retenues ainsi que les clés et perspectives de développement. En 2010, une nouvelle étude a été confiée par l'Agence Bio à CSA pour en actualiser et compléter les principaux résultats.

La restauration collective à caractère social en France[2]

- **15 millions de Français prennent chaque jour un repas hors de leur domicile**, dont la moitié en restauration collective. **Ils consomment en moyenne 48 repas par an en collectivité.**
  Selon les estimations de Gira Foodservice, près de 73 000 structures de restauration collective, publiques ou privées, distribuent ainsi **environ 3 milliards de repas, soit 8 millions de repas chaque jour**, dans les trois secteurs principaux suivants :
  - **l'enseignement** (restauration scolaire et universitaire) : 47% des restaurants et 38% des repas servis,
  - **la santé et le social** (restauration hospitalière, maisons de retraite…) : 26% des restaurants et 38% des repas servis,
  - **le travail** (restauration d'entreprises et d'administrations) : 16% des restaurants et 15% des repas servis.
  - Les autres collectivités (centres de vacances, armées, établissements pénitentiaires…) représentent 11% des restaurants et 8% des repas servis.
- Ces secteurs totalisent environ 7 milliards d'euros HT d'achats alimentaires, dont 2,7 milliards de produits frais, 2,2 milliards de produits surgelés et 2,1 milliards de produits d'épicerie.
- En moyenne, 61% des établissements de restauration collective fonctionnent en gestion directe et 39% en gestion concédée à des sociétés spécialisées.

Part des différents secteurs de la restauration collective en fonction du nombre d'établissements et de repas
(d'après données Gira Foodservice)

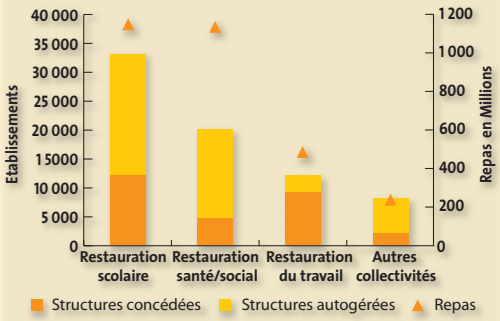

La bio fait son chemin dans les assiettes[3]

- L'introduction des produits biologiques a pris un réel essor depuis 2006.
- Plus du tiers des établissements a proposé des produits biologiques pour la première fois en 2008.
- La part des établissements de restauration collective proposant des produits bio, ne serait-ce que de temps en temps, a progressé de 4 points en une année, passant de 36% en 2009 à 40% en 2010, soit 29 000 établissements environ.

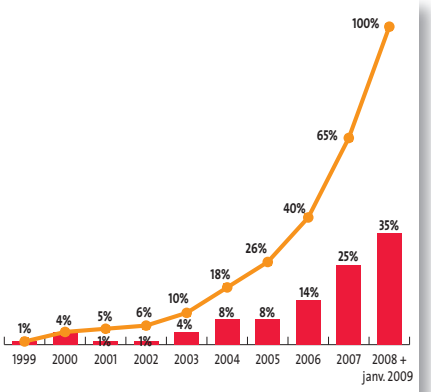

Date d'introduction des produits biologiques en restauration collective parmi les établissements en proposant
(Source : Etude Gressard/CSA/Agence Bio-2009)

Des établissements plus ou moins impliqués selon les secteurs

- L'introduction est plus significative dans le secteur public (48% des établissements, soit une hausse de 7 points depuis 2009) que dans le privé (28% des établissements, en hausse de 2 points depuis 2009).
- Le secteur de l'enseignement est le plus concerné, avec 51% d'établissements (contre 46% en 2009) qui déclarent proposer des produits bio, suivi du secteur du travail, avec 45% d'établissements (contre 40% en 2009).
- La part des établissements introduisant des produits bio est globalement la même en gestion directe et en gestion concédée (40%).
  Les produits bio progressent au sein des grosses structures (plus de 500 repas par jour) : 62% en proposent désormais, contre 45% en 2009.

Part des acheteurs de produits bio dans les différents secteurs de la restauration

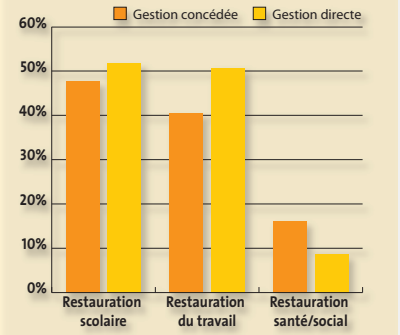

Source : Etude CSA/Agence Bio-2010

Une grande diversité de formules et une augmentation de la fréquence d'introduction

- Les formules retenues sont variables, la primauté allant à l'introduction régulière de produits ou ingrédients bio plutôt que de plats ou menus entièrement bio.
- Parmi les établissements ayant choisi d'introduire des produits bio, 49% en proposent au moins une fois par mois contre 36% en 2009.
- 13% en proposent tous les jours, contre 5% en 2009.

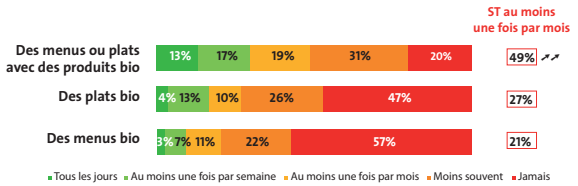

Modes d'introduction des produits biologiques et fréquences proposés
(Source : Etude CSA/Agence Bio-2010)

Les produits frais, produits bio les plus introduits

- Les principaux produits bio introduits en restauration collective restent les produits frais notamment :
  - les fruits : 33% des restaurants déclarent en proposer (et 82% des restaurants ayant introduit des produits bio) ;
  - les produits laitiers : 31% (77%) ;
  - les légumes : 27% (67%).

Part des acheteurs par famille de produits bio dans l'ensemble restauration collective
(Source : Etude CSA/Agence BIO - 2010)

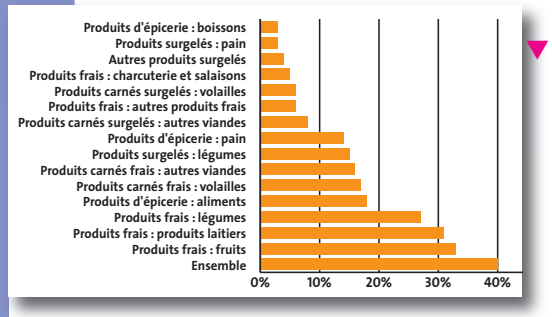

- Certaines familles ont des produits vedette :
  - les pommes parmi les fruits (77% des établissements ayant introduit des produits bio déclarent en proposer) ;
  - les yaourts parmi les produits laitiers (73%)
  - les carottes parmi les légumes (59%) ;
  - le poulet parmi les produits carnés (37%) ;
  - le riz et les pâtes (en progression par rapport en 2009) parmi les produits d'épicerie (respectivement 33% et 39%).

- Ont doublé :
  - les légumes surgelés : 15% des restaurants déclarent en proposer en 2010 (et 37% des restaurants ayant introduit des produits bio) contre 7% en 2009 ;
  - le pain frais : 14% en 2010 (35%) contre 7% en 2009.

Le marché des produits bio en restauration collective a plus que doublé en un an

- Les achats de produits bio en restauration collective ont été estimés à 92 millions d'euros pour 2009 pour l'ensemble des familles de produits (frais, surgelés, épicerie, hors pain), soit un doublement du marché depuis 2008.
- Le marché des produits bio en restauration collective représentait ainsi en 2009 :
  - 1,3% des achats alimentaires de la restauration à caractère social (contre 0,6% en 2008), dont :
  - 2,1% des achats de produits frais,
  - 1,2% des achats de produits d'épicerie,
  - 0,4% des achats de produits surgelés.
  - 3% du marché des produits alimentaires issus de l'agriculture biologique.

Estimation des achats de produits bio en millions d'€ par secteur

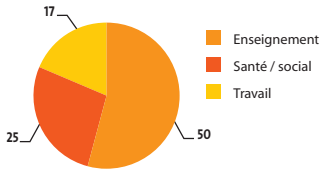

Source : Etude Gressard CSA / Agence BIO - 2010

Estimation des achats de produits bio en millions d'€ par famille de produits

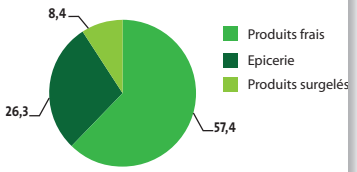

Source : Etude Gressard CSA / Agence BIO - 2010

Une part des achats en hausse dans les secteurs public et privé

- **Lorsqu'ils sont introduits, la part des produits biologiques dans le montant total des achats des établissements est passée de 5% en 2008 à 10% en 2009 en moyenne. Le secteur privé progresse rapidement, passant de 2% à 9% en un an.**

Part des achats consacrée aux produits bio
(Source : Etude CSA/Agence Bio-2010)

	2008	2009
Secteur public	6%	10%
Secteur privé	2%	9%
Total	5%	10%

Un surcoût très variable

- En 2010, 9 établissements sur 10 ayant introduit des produits bio ont déclaré un surcoût.
- Celui-ci est de 21% en moyenne (tous modes d'introduction confondus), et de 30% par menu entièrement bio.
- Une majorité d'établissements (61%) a cherché à réduire le surcoût, notamment :
  - en limitant le gaspillage (83%),
  - en mettant en concurrence les fournisseurs (83%),
  - en travaillant sur l'éducation alimentaire (74%),
  - en groupant les achats (71%),
  - en remplaçant certains produits par d'autres moins coûteux (68%),
  - en contractualisant l'approvisionnement avec les fournisseurs (65%).

Le coût de l'introduction des produits bio *(Source : Etude CSA/Agence Bio-2010)*

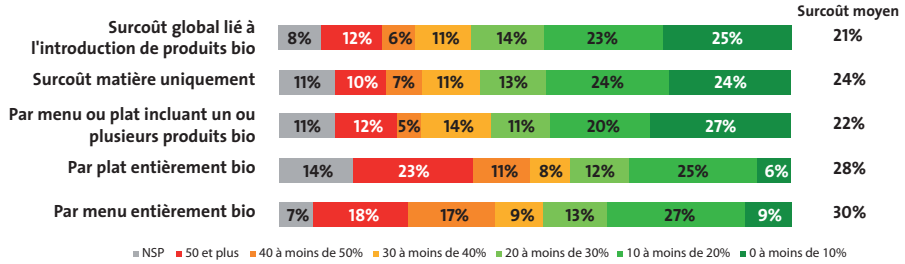

Un bilan positif

- Sur un plan général, deux responsables de restauration sur trois introduisant des produits biologiques font état d'un bilan plutôt ou tout à fait satisfaisant, que ce soit pour les convives ou le personnel.

Bilan de l'introduction des produits biologiques *(Source : Etude CSA/Agence Bio-2010)*

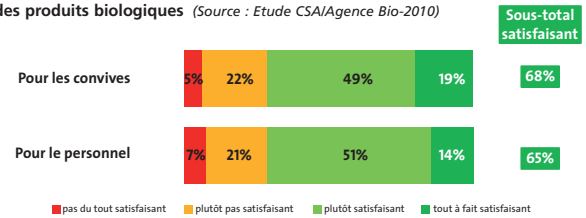

Des perspectives de développement à horizon 2012

Les achats de produits bio dans le futur *(Source : Etude CSA/Agence Bio-2010)*

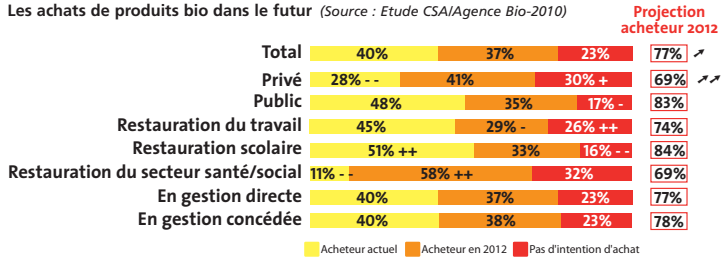

- Les perspectives d'évolution des produits bio en restauration collective sont très importantes : 37% des restaurateurs, non acheteurs de produits bio début 2010, ont déclaré avoir l'intention d'introduire des produits biologiques dans leurs menus d'ici 2012.
- Parmi ceux-ci, l'intérêt porte surtout sur les produits frais (fruits, légumes, produits laitiers, volaille, pain), mais également surgelés (légumes, volaille, pain).
- **Les produits bio pourraient ainsi être présents dans près de 8 restaurants collectifs sur 10 en 2012.**
- Tous les secteurs sont concernés, aussi bien en gestion directe que concédée à des sociétés de restauration. Ainsi, en 2012 les produits bio pourraient être présents dans :
  - 83% des établissements de restauration du secteur public,
  - 69% des établissements de restauration du secteur privé,
  - 84% des établissements de restauration scolaire,
  - 74% des établissements de restauration privés,
  - 69% des établissements de restauration du secteur santé/social.

  Tous secteurs confondus, les produits bio les plus présents resteront :
  - les fruits frais (69% des établissements envisagent d'en introduire),
  - les légumes frais (65%),
  - les produits laitiers (61%).

Sur la base de cette expertise, des évaluations des besoins en termes de produits, de surfaces et cheptels bio sont effectuées en vue de contribuer au développement le plus harmonieux possible de l'offre et de la demande.
Tous les professionnels réunis au sein du Comité ad' hoc (ARC Bio - Actions en Restauration Collective Bio) ainsi que de la Commission filières et marchés de l'Agence Bio sont associés.
Les résultats des réflexions et expertises seront progressivement complétés et mis en ligne sur le site de l'Agence Bio.

D'après le baromètre CSA/Agence BIO 2009
« perception et consommation des produits biologiques » :

- Un enfant sur trois a déjà eu un repas avec des produits biologiques,
- 75% des parents des enfants qui n'en ont jamais eu le souhaiteraient,
- 45% des Français se disent intéressés par des repas bio au restaurant,
- 41% des actifs par des produits bio dans leur restaurant d'entreprise,
- 37% des actifs par des produits bio dans les distributeurs automatiques sur leur lieu de travail.

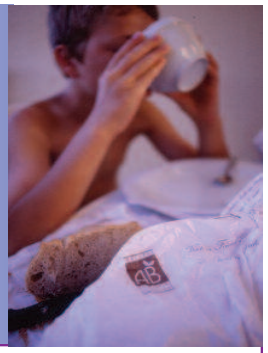

Pour en savoir plus : www.agencebio.org
rubrique « Bio, mode d'emploi » puis « La bio en restauration collective »
et sites des partenaires

[1] *Dans tous les secteurs de la restauration collective, l'Etat s'est engagé à donner l'exemple avec l'objectif d'introduire 20% de produits biologiques dans les commandes des restaurants dépendants de l'Etat d'ici 2012. Cela concerne en particulier les domaines suivants :*
-Travail : restaurants administratifs de l'Etat ;
-Scolaire : universités (CROUS) ;
-Santé/social : hôpitaux (CHU) ;
-Autres collectivités : armées, secteur pénitentiaire.

[2] *L'ensemble des données sur la restauration collective en France a été fourni par Gira Foodservice.*

[3] *L'ensemble des données de l'observatoire 2010 des produits biologiques en restauration collective est issu de l'enquête Gressard/CSA/Agence Bio réalisée du 18 février au 6 mars 2009 et actualisée par CSA du 10 au 15 mars 2010 auprès de plus de 400 responsables des achats d'établissements de la restauration collective représentatifs de l'ensemble des opérateurs du secteur en France (hors établissements sociaux, structures collectives de loisirs et communautés religieuses).*